

Le Courrier du Canada,

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Rédacteur:—J. C. TACHE.

Editeur-Propriétaire:—J. T. BROUSSEAU.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

LE SAINT-SIÈGE EN 1859.

(Suite et fin.)

Non, Rome chrétienne n'est pas au terme de son unique et incomparable destinée. Cette destinée semble, au contraire, s'agrandir en se prolongeant. Lorsque les consuls et les empereurs rattachaient les extrémités de l'Empire au Capitole par l'indestructible réseau de leurs voies militaires, ils ne se doutaient pas qu'ils préparaient des chemins aux apôtres de Jésus-Christ; et, depuis que les dessins de Dieu se sont accomplis, il n'est aucun historien digne de ce nom qui ne reconnaisse, avec Bossuet, que le commerce de tant de peuples divers, autrefois étrangers les uns aux autres, et, depuis, réunis sous la domination romaine, a été un des plus puissants moyens dont la Providence se soit servie pour propager l'Évangile. (1)

Et bien, ce qu'avait commencé la conquête antique, l'industrie moderne l'a achevé sous nos yeux. Des inventions qui dépassent tous les rêves ont réuni les terres et les mers et l'unité matérielle du globe apparaît manifestement la grande œuvre de notre époque. Pourquoi ne serait-elle pas la préparation et le présage de l'union des âmes dans l'unité de la foi? Quand les distances s'effacent, quand les frontières s'abaissent, quand les montagnes et les flots se traversent avec la rapidité de l'éclair, et que d'un bout du monde à l'autre les hommes se parlent et se répondent avec la promptitude même de la pensée, quand l'Orient et l'Occident s'embrassent, le moment n'approche-t-il pas où tout ce qui, dans les croyances humaines, est partiel, local, incomplet, divisé, doit disparaître, et tous ceux qui croient ne connaîtront plus qu'une seule bergérie et qu'un seul pasteur?

Et déjà Rome n'a-t-elle pas recueilli les prémices de cet état nouveau du monde? Jamais elle n'avait envoyé si loin qu'en nos jours ses représentants et ses ministres. Grégoire XVI et Pie IX ont fondé plus de nouveaux évêchés qu'aucun de leurs prédécesseurs. Jamais aussi Rome n'avait vu venir de si loin vers elle les représentants et les organes de la foi et toutes les races de la terre réunies en son sein dans le concert le plus universel et tout ensemble le plus unanime que le monde ait encore entendu.

Que Rome ne soit donc pas troublée dans ses grandes œuvres! Qu'à côté des champs de bataille reste ouvert un asile où les hommes ne se rencontrent que pour s'embrasser! Que le bruit des armes s'apaise, que la fumée des combats se dissipe autour du foyer de la lumière et de la vie! L'inviolable paix de Rome est nécessaire au monde.

Elle est nécessaire à l'État romain, terre qu'on ne peut toucher sans l'aider, qu'on ne peut oublier quand on la touche. Avec quelle sollicitude arrêtés sur elle ses regards le plus père de tous les rois! Si le pape redoute les révolutions, c'est avant tout parce qu'elles interrompent le cours du bien qu'il a besoin d'accomplir. Plus son autorité est solide et libre, plus elle peut être féconde. De loin, on la croit souvent inactive, parce qu'elle agit sans bruit et sans hâte; qu'on la voie de près, on la respectera davantage.

Vers l'époque où parvenaient à Rome les premières nouvelles de guerre, le Pape parlait un matin pour Ostie, jadis illustre cité, maintenant pauvre village perché sur la mer à délaissée. A l'arrivée de Pie IX, les arcs de verdure, les inscriptions, les acclamations d'un peuple à genoux, pouvaient lui rappeler son récent voyage si pacifique et si triomphal à travers ses propres États et d'autres contrées, tranquilles alors en apparence. La première visite fut pour l'église bâtie sur la place même où sainte Monique s'était éteinte, où saint Augustin avait pleuré sa mère. Le pape pria à voix haute; derrière lui, agenouillés péle-mêle, les prélats de sa cour, des paysans et de pauvres femmes, quelques princes romains et quelques étrangers répondaient à sa prière. Ainsi furent dits par le Pontife et par l'assistance trois Ave Maria. Puis le Pontife reprit:

« O Dieu, ami et gardien de la paix et de charité, donnez à tous nos ennemis la paix et la charité véritables; accordez-leur la rémission de tous leurs péchés; arrachez-nous puissamment de leurs embûches! » (2)

Et le peuple répondit: Ainsi soit-il.

La prière faite, le Pape alla voir les familles que M. le chevalier Visconti dirige avec autant d'habileté que de succès. Le vieux port où s'embarquent Scipion et Pompée a reparu à la lumière, et Pie IX, avec son simple cortège, parcourait la ville antique, son avenue de tombeaux, ses rues encore reconnaissables et ses bords magnifiques. Des groupes de robustes ouvriers, à ge-

noux sur les ruines qu'ils arrachent à leurs linéaments de sable et de boue, attendaient la bénédiction. Plusieurs s'approchaient et obtenaient quelque grâce, sollicitée sans intermédiaire. Cependant d'autres travaux appelaient encore les regards du Pape. Une compagnie qui porte son nom et que soutient son appui, s'est formée pour rendre à la culture les marais d'Ostie. Un vaste réseau de fossés se creuse pour recueillir les eaux stagnantes; une machine à vapeur les attend pour les verser dans la mer, et un ingénieur français (3) dirige l'entreprise.

Après avoir examiné les plans, le Pape bénit lui-même la machine déjà gigantesque et sans repos. Et maintenant, s'il plaît à Dieu, la bénédiction du Pontife et l'industrie des hommes feront mûrir des récoltes abondantes sur un sol depuis des siècles stérile et malsain.

Telle fut l'une des journées du pape Pie IX, et telle est aussi, en nous semble, l'image de son administration. Cette exploration savante, poursuivie à travers la poussière qui recouvre l'antiquité profane et sacrée, et ces améliorations fécondes demandées à la puissance du génie moderne, ces recherches désintéressées à côté des progrès matériels, cette ville ancienne retrouvée, cette machine nouvelle bénie, ne rappellent-elles pas les divers travaux inaugurés par Pie IX depuis que nos armées l'ont rendu à la ville éternelle? La voie Appienne déblayée et le fil électrique suspendu à ses tombeaux, les chemins de fer tracés à travers tout le patrimoine de Saint-Pierre et rattachant déjà Rome à la Méditerranée, les prisons réformées et dignes de servir partout de modèles, des colonies agricoles instituées à l'entrée de la campagne romaine; enfin, sous la ville même, les catacombes sondées et la foi catholique avec ses symboles et ses rites retrouvée toute vivante dans les profondeurs où elle a pris racine; voilà quelques-uns des travaux que l'ingratitude du siècle présent peut méconnaître, mais qui demeureront pour démentir devant la postérité la prétendue stérilité du gouvernement pontifical en nos jours. Seulement, pour que ces travaux se poursuivent et s'achèvent, que faut-il? La paix, la paix et les longues perspectives d'un avenir assuré. A Rome comme ailleurs, le progrès n'a pas de pires ennemis que les fauteurs de bouleversements.

La paix de Rome enfin est nécessaire à la France, à sa conscience, à son honneur. Elle a été notre ouvrage, nous en demeurons responsables. Le Pape est placé sous la sauvegarde de notre épée. A notre patriotisme comme à notre foi, il importe que sa tranquillité ne soit pas troublée, que sa dignité ne soit pas atteinte; il importe que non seulement il demeure indépendant et libre, mais qu'il ne cesse pas un seul instant de paraître. A cet égard la lettre du ministre des cultes aux évêques de France a devancé les craintes de la nation. Les solennelles assurances qu'elle contient ne seront oubliées de personne. Nous ne connaissons pas pour notre part de Français qui pactise avec les ennemis de la France; nous en connaissons qui, plutôt que de garder asile chez eux, s'exilent du séjour de leur long exil; à cette heure même nos amis, nos parents, nos frères, versent pour la gloire de la patrie le plus pur de notre sang. Et, nous de loin, cherchant en notre âme le vœu le plus patriotique qu'il nous soit donné de former, nous nous écrions: Que la France demeure à jamais fidèle à la plus sainte des causes; que par là elle conserve à ses drapeaux le respect du monde et la bénédiction du ciel. C'est le vœu, c'est le cri de tout cœur chrétien et français; ne pas s'y associer, nourrir d'autres desirs et d'autres espérances, ce serait avoir noné je ne sais quel pacte odieux avec les plus terribles ennemis de notre dignité nationale, avec les ennemis de tout ordre et de toute civilisation.

VICOMTE DE MEAUX.

Une Armée.

Un Correspondant écrit:—

Il est impossible, à moins de l'avoir vu, de se faire une idée exacte de ce que c'est qu'une armée de 150,000 hommes en campagne et de l'effroyable quantité de choses dont elle a besoin et qu'elle traîne après elle. Que de munitions! que de paires de souliers, de pantalons, de capotes, de chemises, de képis, d'ustensiles et d'outils de tout genre! quel matériel immense et que de voitures pour charrier tout cela! On rencontre partout sur la route des charrettes timbrées d'une plaque de zinc portant ces mots: Train auxiliaire, armée française, avec un numéro d'ordre. Leurs longues files, conduites par des charretiers ornés d'un hussard rouge, occupent souvent deux ou trois kilomètres; l'un de ces charretiers, tous attelés de deux chevaux, passait tout à l'heure devant moi; il portait le numéro 891, et l'on peut supposer que ce n'est pas le dernier.

On ne saurait trop admirer l'intelligence et l'activité du corps de l'intendance, qui met de l'ordre dans ce gigantesque service et pourvoit à tout.

(3) M. Frayer.

Discours prononcés à la fête Universitaire.

DISCOURS DU DR. SEWELL.

(Traduit de l'anglais.)

M. le Recteur et messieurs,

Je dois réclamer votre indulgence pour la forme sous laquelle vous se présente à vous les remarques que j'ai été appelé à faire dans cette occasion, remarques à la rédaction desquelles je n'ai eu que peu d'instants à consacrer.

Nous sommes réunis ici pour conférer le degré de Docteur en médecine à un élève de cette Université, circonstance à laquelle il est d'usage de donner plus ou moins de solennité et qui porte toujours en elle-même le caractère d'une scène imposante.

C'est un moment intéressant, pour le professeur et de toute importance pour le candidat; car les liens qui, pour plusieurs années, ont uni le professeur et l'élève vont être rompus, — les relations qui s'étaient formées entre eux vont changer de nature, — cette intimité respectueuse qui a existé et qui doit exister entre l'un et l'autre va être altérée, et l'élève va cesser de l'être pour entrer dans la difficile carrière de l'exercice de sa profession; carrière pleine de soins, de labeurs, d'anxiété et qui va faire peser sur les épaules du nouvel élu une terrible responsabilité. — Ce doit être aussi l'occasion pour le professeur de se questionner lui-même et de se demander s'il a bien rempli ses devoirs envers l'élève, pour le préparer à l'exercice des fonctions dont il va bientôt être investi.

Le jour choisi pour la cérémonie actuelle est un jour admirablement adapté; étant le 200ème anniversaire de l'arrivée dans ce pays du Prélat dont cette Université porte le nom, du prélat qui fut le fondateur du Séminaire de Québec, la plus ancienne institution collégiale de ce continent, du prélat aux successeurs duquel, dans la personne de Messieurs du Séminaire, la ville de Québec, la Province et ne peut-on pas dire le monde sont redevables de l'établissement et du maintien de cette Université, dont nos descendants pourront être fiers.

Grâce à ces généreux messieurs, notre jeunesse n'est plus dans la nécessité de laisser le toit paternel, pour aller, à grand frais, chercher hors de son pays la haute instruction. Ici, grâce à ces messieurs, nos enfants trouvent aujourd'hui à la porte de la maison de leur père les avantages que, naguères, ils étaient obligés d'aller demander à l'étranger.

J'ai déjà eu l'occasion, dans une autre circonstance et parlant à la Faculté de Médecine, d'insister sur l'importance qu'il a d'exiger une éducation classique complète de ceux qui se destinent à l'étude des sciences médicales. — Les noms honorés des Boerrhave, des Haller, des Harvey, des Sauvage, des Cullen, des Broussais, des Hunter, des Corvisart, des Munro, des Richardson, des Graves, des Cruveilhier, des Cooper, des Duguytren, des Alison, des Laennec, des Stokes, des Abercrombie et d'une foule d'autres furent alors mis devant les yeux des élèves, pour leur faire voir que ces grands hommes se sont distingués par leur science et par la culture des lettres, et j'en ai conclu que le succès éminent dans l'étude et la pratique de la profession est nécessairement lié, dans une grande mesure, avec une éducation classique de premier ordre.

Mais, messieurs, il n'est pas nécessaire en ce moment d'insister sur ce point, aujourd'hui réglé, et il me sera permis de dire, sans pour cela m'exposer à une accusation de faux orgueil, qu'il n'y a pas sur ce continent un seul collègue ni une seule université qui ait pour l'admission, soit à l'étude, soit à licence, soit au doctorat, des exigences aussi sévères que celles de notre Université. — Ce serait même une question de savoir si les anciennes Universités de la Grande-Bretagne, (si on en excepte l'Université de Londres) demandent autant que nous à leurs élèves.

A preuve de cette assertion qu'on ne permette d'acquiescer brièvement le programme des connaissances que doivent posséder les candidats aux divers degrés de notre éducation universitaire.

D'abord je parlerai de l'examen qui précède l'Inscription, qui correspond à l'Immatriculation des collégiés anglais: — Cette épreuve se fait au moyen de deux examens distincts, l'un portant sur les études littéraires, l'autre sur les études scientifiques. — Le premier comprend le latin, le grec, l'histoire, la géographie, la littérature proprement dite, la rhétorique, le français et l'anglais; — Le second comprend les mathématiques, l'histoire naturelle, la philosophie, l'astronomie et la Chimie.

Pour devenir Bachelier-ès-arts, le candidat doit posséder une connaissance plus approfondie des mêmes matières et subir un examen plus minutieux, lequel se partage en six séances d'environ deux heures quarante minutes chacune, en tout seize heures. Le degré de Bachelier-ès-arts n'est pas encore aujourd'hui essentiellement nécessaire pour arriver au rang de Docteur; mais cet état de chose doit finir à une période déterminée par les statuts de l'Université, après quoi il sera de rigueur de passer successivement par tous les degrés intermédiaires pour arriver au plus élevé. En cela l'Université Laval a devancé toutes les institutions de ce continent et elle peut, à bon droit, se sentir fière de cette initiative.

Quelques-uns pourraient trouver ces dispositions trop sévères, peu en rapport avec les moyens d'instruction qu'il est sensé posséder un jeune pays. On pourra même se demander si ce n'est pas là à engager les étudiants à fréquenter les universités où l'on devient docteur beaucoup plus facilement.

Quant à ce dernier effet, il n'y a pas de doute qu'il puisse avoir lieu, mais je suis heureux de dire que l'Université-Laval n'est pas et ne peut pas être mue par des motifs mercenaires.

Le Conseil universitaire a fait un examen complet de la question et en est venu à la conclusion qu'il est meilleur de n'admettre qu'un seul gradué par année, lequel puisse dans le monde faire honneur à Laval que d'en

recevoir cinquante, pour courir le risque d'avoir à rougir de plusieurs: — en un mot, pour me servir des paroles de M. le Recteur, je dirai en résumant cette question: — « Laval, dans ses gradués, ne regarde pas à la quantité, mais à la qualité. »

Je ne puis laisser passer le nom de notre Recteur, M. l'abbé Casault, sans lui présenter mon humble tribut d'hommages et d'admiration, à lui qui a toujours su prendre les choses de haut et émettre de larges idées en toutes les choses liées avec l'origine et le maintien de cette université, à laquelle il a consacré ses talents et un zèle infatigable. — Je profite encore, avec joie, de cette occasion pour le remercier, tant en mon nom qu'en celui de mes collègues de la Faculté de médecine, pour la cordialité, la bienveillance et la politesse qui ont constamment et uniformément caractérisé ses rapports avec nous.

Examinons maintenant un moment quelle est la nature des examens auxquels sont soumis nos candidats de la Faculté de Médecine.

On compte dans cette Université trois degrés en médecine, savoir: le Baccalaurat, la Licence et le Doctorat. Le premier de ces degrés s'obtient à la suite de deux années d'études et l'épreuve réussie de six examens; mais il est question d'exiger dorénavant trois années d'études et neuf examens, un à la suite de chaque terme universitaire. Pour obtenir ce degré, il faut avoir conquis à chaque examen et sur chaque branche des connaissances médicales, les notes très bien ou bien. On voit par là que celui qui obtient ce degré ne le possède qu'après l'avoir noblement gagné. Qu'on me donne permission de faire remarquer combien est sûr ce moyen de surveiller les progrès de l'élève et quel sujet d'émulation les étudiants trouvent dans la pratique de ces examens de chaque terme.

Le degré de licencié en médecine s'obtient à la suite de quatre années d'études universitaires.

Et passant, je dois dire que l'année universitaire, dans cette Université, comprend une période de dix mois de labeurs, tandis que dans les autres institutions de ce genre sur ce continent, elle ne dépasse pas six mois et que, pour plusieurs universités des États-Unis, cette année, n'a qu'une durée de quatre mois. Il est facile de comprendre et d'apprécier la différence, dans l'intérêt des études et de l'élève.

L'examen pour la licence est ou ne peut plus sévère et minutieux: il se divise en trois séances: — les deux premiers durent six heures, pendant lesquelles le candidat est enfermé sous clef sans livres, sans conseils, chargé de la confection de deux thèses, dont les sujets lui sont donnés au moment de son emprisonnement. C'est d'après l'examen de ces deux thèses que les professeurs décident s'il convient de l'entendre dans un examen oral, lequel examen, si le jugement est favorable, a lieu le troisième jour et dure trois heures, pendant lesquelles il est assés comme le grain dans un cribble. Ses mérites sont ensuite discutés par les professeurs qui en jugent avec sévérité, mais avec impartialité.

Le degré de Docteur ne peut s'obtenir avant la période écoulée de deux années après l'octroi de la licence, mais le candidat peut se présenter au bout de quatre années écoulées. A l'examen pour l'obtention du doctorat, le candidat doit soutenir publiquement une thèse dont le sujet reste à son choix, puis il est soumis à un examen général sur les diverses branches de la science. Bien que cet examen soit très sévère, il n'est cependant pas aussi minutieux que celui qui précède l'octroi de la licence: l'objet étant plus particulièrement de s'assurer que le candidat, depuis sa sortie de l'Université, n'a pas discontinué l'étude de sa profession.

Voilà, en peu de mots, l'énoncé de ce que la Faculté de Médecine Laval exige de ceux qui veulent obtenir de cette Université le haut degré des honneurs médicaux.

Il me serait impossible de passer en revue les statuts de l'Institution; mais qu'il me suffise de dire que tous ont pour but d'élever le niveau des études et de servir à l'avancement des sciences.

Si je ne craignais pas d'être trop long, j'aurais aimé à parler amplement de notre magnifique musée et de notre bibliothèque, récemment augmentée par l'addition des livres qui ont appartenu à l'ancienne Ecole de Médecine de Québec et à feu le docteur Fargues. Il suffira de dire que sous ce rapport nous n'avons rien à envier à aucune autre institution d'Amérique.

Et maintenant pour conclure qu'il me soit donné d'adresser, de la part de mes collègues et pour ma part, quelques mots au Reçu-piendaire qui, après avoir parcouru toute la carrière de ses études et subi tous ses examens de la manière la plus distinguée, se présente devant nous pour recevoir, en récompense de ses mérites, le plus grand honneur qu'il soit en la puissance de cette Université de lui accorder.

— Nous sommes sur le point de nous séparer et dans un instant tous nos rapports de professeurs à élève auront cessé pour toujours: en prenant congé de vous, dans cette capacité, permettez-moi de vous présenter à l'esprit quelques maximes relatives à vos devoirs de trois sortes: — Devoirs envers Dieu, Devoirs envers vos malades, Devoirs envers vos confrères.

Des premiers devoirs je suis sûr que ce n'est pas à moi de vous en parler, autrement que pour vous dire en général de ne jamais les oublier.

Sur les devoirs du second genre que j'ai mentionnés, je vous dis: Soyez assidu et attentif dans l'accomplissement des fonctions de votre état. Soyez bon et sympathique pour les malades. Ne vous éloignez pas du pauvre que la douleur tourmente; nous devons beaucoup aux pauvres; ce sont les pauvres qui nous emploient les premiers, quand les riches ne nous connaissent pas encore; c'est dans les rangs inférieurs de la société que les médecins recueillent la réputation d'habiles qui les conduit dans les cercles élevés du monde. — N'oubliez donc jamais que le pauvre ne vous doit rien; mais que probablement vous lui devez tout.

Que la tempérance et la sobriété soient vos gardiens.

Le Médecin est, ou du moins devrait être l'ami de tous ses clients. — Comme tel il voit et entend, au foyer des familles, des choses que nul autre ne voit et n'entend. — Il est confident de bien des secrets. — On le consulte sur des choses d'où dépendent l'honneur et le bonheur domestiques. — On lui demande son avis sur des affaires tout à fait étrangères à l'exercice de sa profession. — En un mot il est regardé comme l'ami de la famille. — Gardez-vous donc de jamais abuser de pareils avantages, de jamais trahir une pareille confiance, soit par vos actes soit par vos paroles.

Renfermez au fond de votre cœur, comme en un sanctuaire inviolable, les secrets des familles. — Que nulle tentation ne vous détourne de l'étroit chemin des bonnes mœurs. — Prenez pour devise les mots: « Chasteté, discrétion, probité. »

Je pourrais vous parler de plusieurs autres points qui concernent vos devoirs; mais j'ai déjà parlé trop longtemps et je dois me hâter de vous dire mes derniers mots sur le sujet de vos devoirs envers vos confrères. Il peut devenir nécessaire de différer d'opinion avec vos collègues; alors tout en soutenant vos propositions avec fermeté et courage, faites-le toujours avec courtoisie et en gentleman. Nous sommes tous des rivaux, il est difficile qu'il en soit autrement; mais que nos rivalités, qui sont utiles au public, soient servies par des moyens loyaux et honorables, qui sont en même temps les moyens les plus légitimes et les plus sûrs de succès. Les petites jalousies et les petites misères, entre confrères, tendent à diminuer l'estime de chacun et de tous pour les individus et pour toute la profession.

Croyez-moi, en ne perdant point de vue ces points cardinaux de la honnête médecine, vous arriverez à bon port à travers les reefs et les dangers de la profession; et en cela réside pour nous la garantie que jamais vous ne flétrirez le degré que nous vous conférons aujourd'hui. — ALLEZ BIEN.

DISCOURS DE M. LA RUE.

M. le Recteur,

Je ne chercherai certainement pas à caicher, sous les dehors d'une fausse humilité, les émotions si douces que font naître en moi, et ces marques de distinction toute particulière dont je viens d'être l'objet de votre part, et le titre si honorable que vous venez de me conférer.

Premier élève gradué de l'Université-Laval, je me sens aujourd'hui, doublement heureux: d'abord par la manière si flatteuse dont vous venez de couronner mes humbles efforts, et en second lieu, par l'heureuse coïncidence de mon admission au Doctorat en Médecine, avec une époque si remarquable, à tous égards, puisque nous célébrons le 200ème anniversaire de l'arrivée en Canada de l'un des plus grands bienfaiteurs de ce pays, Mgr de Montmorency Laval.

Et en effet, cette Université, qu'est-elle? — N'est-elle pas la continuation de cette même œuvre, commencée il y a deux siècles, par les travaux et par le dévouement de cet homme, tant illustre déjà par sa noble origine, mais devenu cent fois plus illustre encore, non moins par le vif éclat de ses qualités personnelles que par les titres si nombreux qu'il s'est acquis à la reconnaissance éternelle de tous ceux qui s'intéressent réellement au bien-être de ce pays, à quelque origine qu'ils aient été.

Ces édifices si grandioses, que nous envierait plus d'une ville européenne, et où je vois réunis aujourd'hui, et l'élite de notre société canadienne, et tant d'hommes si recommandables par l'étendue de leurs connaissances, et par les services signalés qu'ils rendent encore tous les jours à leur pays; cette salle splendide, où je constate, avec bonheur, la présence d'un digne Prélat, que l'Université réclame avec orgueil, comme l'un de ses premiers et illustres fondateurs; ces musées, dont la richesse et la variété ne le cèdent à ceux d'aucune autre institution sur ce continent américain; ces bibliothèques si précieuses et si considérables, tout cela, dis-je, n'est-ce pas encore, n'est-ce pas toujours la continuation de l'œuvre, commencée, il y a deux siècles, par Mgr de Laval: — quand faisant abattre le premier de ces arbres qui couronnaient alors l'endroit où nous sommes à l'instant même, il se dit: « Là je bâtirai un collège, la j'éleverai un monument destiné à l'éducation de la jeunesse de ma patrie adoptive; et là, renouvelant cet adieu éternel que j'ai déjà fait à tous ces honneurs, auxquels me donnent droit les titres de ma naissance, là je veux vivre et mourir. »

Que je puisse, en ce moment, rappeler à votre mémoire, la suite non interrompue de ces nobles efforts, et de ce dévouement sans bornes qui s'est perpétué, sans relâche, dans cette première de nos institutions canadiennes, qui a nom SEMINAIRE DE QUÉBEC. Mais comme le cadre de ce discours ne me permet pas de tels développements, je voudrais, au moins, pouvoir dire un mot sur les commencements et la fondation de cette Université; je voudrais qu'il me fût permis de décliner certains noms, et de leur rendre, s'il était possible, le juste tribut d'éloges qu'ils méritent. Mais je ne l'ose. — Il est des hommes que l'éloge le mieux mérité blesse et révolte toujours; il est des hommes à qui il faut taire la louange avec la même prudence qu'on tait ordinairement le blâme. Bien plus, avec eux, on est même dans la pénible nécessité de taire jusqu'à sa propre reconnaissance, de crainte que quelque mot un peu flatteur ou indiscret ne résonne mal à leurs oreilles trop délicates.

Mais, si l'on me refuse ce glorieux privilège, l'histoire, elle, saura bien s'arroger ce droit, un jour à venir. Oui, l'histoire impitoyable s'arrêtera avec complaisance à l'époque mémorable qui vit naître cette Université; elle proclamera bien haut à la vénération des descendants, les noms de ces hommes, trop peu connus aujourd'hui, parce qu'ils se tiennent obstinément dans l'ombre, et qu'ils cherchent vainement, à se faire oublier: — Elle redira et leurs sacrifices, et leur dévouement, et

leurs succès, et tout ce qu'ils ont fait pour le bien et l'avancement de ce pays.

Nos ancêtres, messieurs, (comment leur souvenir ne se présenterait-il pas naturellement à notre esprit, dans ce jour qui des célèbres tous, pour ainsi dire, nos ancêtres, dis-je, étaient tout à la fois cultivateurs, missionnaires et soldats. Et quels soldats?... vous le savez. Mais depuis longtemps déjà, — et heureusement — le glaive des batailles dort paisiblement dans le fourreau, et la trompette des combats n'a troublé ni la paix ni l'harmonie dans notre heureuse patrie.

Aussi cette halte prolongée a-t-elle été mise activement à profit; et l'instruction dans tous les genres, a-t-elle fait des progrès bien remarquables depuis quelques années. Comme autrefois, on a vu se resserrer encore les nœuds de cette union si intime, qui, sur cette terre du Canada, a toujours existé entre le prêtre et le laïque; comme toujours, on les a vu marcher glorieusement sous le même drapeau non plus, cette fois, pour repousser les attaques d'un ennemi redoutable, non plus pour s'enferrer dans l'épaisseur des bois, et porter la civilisation chez les peuples sauvages; mais bien pour la noble et sainte cause, pour le glorieux apostolat de l'éducation.

Dans cette croisade honorable vous n'avez pas été les moins empressés messieurs de la Faculté de Médecine, vous qui, il y a quinze ans, avez fondé la première école de Médecine de Québec, vous qui, pendant dix années, consécutives, l'avez si courageusement soutenue et supportée, et cela sans autre rémunération que la conscience d'avoir servi votre pays, et d'avoir contribué à relever l'éclat de cette noble carrière médicale que vous poursuiviez avec tant d'honneur. — Je suis donc extrêmement heureux qu'une circonstance aussi solennelle me fournisse enfin l'occasion de vous dire, une fois de moins en mon propre nom comme au nom de tous vos élèves, mes anciens camarades, de vous dire, du plus profond de mon cœur: — Messieurs, Merci.

Jeunesse du Canada, voilà ce qu'on a fait pour nous. — Combien ne devons-nous pas nous sentir glorieux, en songeant qu'il n'est pas besoin maintenant d'aller mendier à l'étranger le pain de l'intelligence, mais que notre jeune patrie, qui ne compte encore pourtant que quelques milliers d'habitants, nous offre elle-même, tous les moyens possibles et désirables, de nous instruire! Voyons plutôt: Montrécal à ses collègues, son Ecole Normale, ses Sociétés Littéraires, son Ecole de Médecine Canadienne, son Université-McGill; Québec a aussi son Collège, son Ecole Normale, ses Instituts, son Université. Un champ vaste et fertile est ouvert devant nous; la mine précieuse est là, qui n'attend plus que le travail du travailleur; ne négligeons donc pas si précieuses avantages. Mais aussi rappelons-nous toujours que la science et le savoir sont des armes également bienfaisantes et dangereuses: bienfaisantes, quand elles sont dirigées par une éducation religieuse, morale et véritablement philosophique; dangereuses, au contraire, quand cette éducation ne nous a pas enseigné la manière de nous en servir pour le bien.

A l'énergie donc; n'épargnons ni temps, ni peines, ni sueurs, ni fatigues, et que notre devise soit toujours: Religion, Honneur et Patrie.

DISCOURS DE M. L'ABBÉ TASCHEREAU.

Monseigneur et messieurs,

Il y a deux siècles, toute la population de Québec se pressait sur le rivage du St. Laurent pour saluer un homme qui venait fixer sa demeure dans le Canada.

A cette époque, la civilisation n'avait pas encore fait grand chose pour ce pays. Cette ville ne renfermait qu'un petit nombre d'âmes; c'est à peine si la colonie entière contenait autant de français que cette nombreuse et respectable assemblée contient de personnes. A part un petit nombre de terres défrichées autour des principaux forts, toute la superficie du sol était encore couverte de ses forêts primitives, où erraient à l'aventure quelques milliers de familles sauvages. Notre beau fleuve n'était sillonné que d'un petit nombre de vaisseaux, et c'est à peine si dans l'espace d'une année entière il en arrivait autant que dans une seule de nos journées.

Dans cet état de choses, l'arrivée d'un nouveau colon était, pour ainsi dire, un événement. C'était un nouvel élément de force, une source de travail, de commerce et de richesse, l'annonce d'un nouvel établissement, le tige d'une nouvelle famille, qui, en se propageant, devait étendre au loin ses rejetons et contribuer puissamment à augmenter la prospérité de la colonie.

Si tel était l'intérêt inspiré tout naturellement par l'arrivée du plus humble colon, combien plus importante devait être pour la Nouvelle-France l'arrivée d'un personnage illustre par une naissance qui le rapprochait même du trône royal et qui remontait jusqu'au premier baron chrétien; l'arrivée d'un évêque au milieu d'un peuple petit, il est vrai, par le nombre, mais grand par sa foi, par sa piété, et par un courage digne des temps héroïques; l'arrivée enfin d'un homme qui à cette illustre naissance, et à ce caractère sacré joint les vertus d'un apôtre, le coup-d'œil du génie qui mesure en un instant toute l'étendue de sa tâche, le courage et la persévérance qu'aucun obstacle ne peut arrêter quand il s'agit d'opérer le bien?

Tel était en effet Monseigneur François de Montmorency-Laval qui, le 16 juin 1659, foulait pour la première fois cette terre du Canada qui devait être pendant un demi-siècle le théâtre de son zèle apostolique, et où il devait laisser des traces si durables de son passage.

Depuis que cette colonie existe, bien des personnages célèbres y sont venus; on y a vu aborder des princes même du sang royal et qui plus tard ont porté la couronne. Ils ont été reçus avec de grandes démonstrations, mais c'est à peine si les échos du soir ont retenti des acclamations du matin.

Quand tout un peuple semble n'avoir qu'une voix pour célébrer le deux-centième

(2) Discours sur l'histoire universelle, IIIe partie, chap. 1. (3) Deux pacis charitatifs amator et cunctos, da omnibus inimicis nostris charitatemque veram; et cunctorum eis remissionem tribue peccatorum, nosque ab eorum insidiis poterit erire.

CANADA :

QUÉBEC: 20 JUIN 1859.

ARRIVÉE DE L'ANGLO-SAXON.

Le navire à vapeur Anglo-Saxon parti le 8 juin à 14 heures après-midi de Liverpool, est arrivé à 9 1/2 heures, P. M. samedi. Il a rencontré beaucoup de glaces dans le Golfe et a dû s'arrêter 7 heures. Sans ces inconvénients, l'Anglo-Saxon serait arrivé à Québec samedi avant midi. Les nouvelles apportées par l'Anglo-Saxon sont très importantes. Elles nous apprennent tout à la fois, et la victoire de Magenta, et la retraite des Autrichiens de Milan; mais elles ne nous donnent aucun détail certain sur le nombre des morts et des blessés des deux côtés. L'Anglo-Saxon avait à son bord 31 passagers de chambre et 89 passagers d'entre-pont.

NOUVELLES D'EUROPE.

Nous extrayons des Dépêches Télégraphiques et de nos journaux d'Europe les nouvelles suivantes : —

Une grande bataille a eu lieu à Magenta, près de Milan; les Français ont remporté une victoire décisive.

20,000 Autrichiens ont été mis hors de combat, et ont laissé 5,000 prisonniers dans les mains des Français.

Les Français ont porté la perte à 3,000 tués et blessés; mais d'autres autorités la portent à 12,000.

Les Autrichiens ont évacué Milan, mais les alliés ne l'ont pas encore occupé.

Les rapports autrichiens jettent de grands doutes sur le résultat de la bataille de Magenta.

La nouvelle apportée par l'Europa de la retraite des autrichiens de l'autre côté du Tessin est confirmée.

Les troupes françaises ont passé le 4 juin le Tessin à Buffalora et à Turbago, après un combat acharné.

La bataille a eu lieu à 12 milles de Milan. Les Français ont capturé 35 canons et deux drapeaux.

Les Autrichiens ont pris un canon. Le général d'Espinasse a été tué et le maréchal Canrobert a été mortellement blessé.

5 Maréchaux et généraux français ont été blessés.

Le général McMahon a été fait maréchal et Duc de Magenta.

Les dépêches de Napoléon parlent de la victoire des alliés comme d'une victoire décisive. Paris a été illuminé. Napoléon dit que ses troupes ont fait 7,000 prisonniers.

Le général Forey a succédé au maréchal Baraguay d'Hilliers.

Milan est aux mains des insurgés, et s'est déclaré en faveur du Roi de Sardaigne.

Des nouvelles de Paris portent la perte des Français de 9,000 à 12,000 hommes.

On dit que 150,000 à 180,000 Autrichiens ont pris part à la bataille.

Les Français étaient au nombre de 100,000 à 130,000 hommes.

Les rapports autrichiens parlent d'une série de batailles, avec des succès divers des deux côtés, et disent que la victoire n'était pas encore décidée dans la nuit du 6 juin.

Les pertes sont grandes des deux côtés. Les Autrichiens ont eu quatre généraux et 5 officiers d'Etat major blessés.

Le général Hess commandait les Autrichiens.

On dit aussi que Napoléon commandait une partie des troupes engagées.

Les dernières rumeurs diminuent de beaucoup l'importance de la victoire des Français.

On croit que des propositions de paix se font faites, si les Français entrent dans Milan.

ANGLETERRE.—La Reine a prononcé le discours d'ouverture du Parlement le 7 juin. La Reine se plaint de la rupture de la paix, dit que le gouvernement de Sa Majesté fera tout son possible pour prévenir la guerre avec les autres Puissances, et proclame une stricte et impartiale neutralité.

Sa Majesté dit que la marine a été augmentée au-delà des prévisions du dernier budget.

Le gouvernement de Sa Majesté a renoué les relations diplomatiques avec le gouvernement de Naples.

Sa Majesté espère que la question de la Réforme électorale sera réglée à cette session ou à la prochaine.

Dans la Chambre des communes, les Libéraux ont proposé un amendement à l'Adresse, déclarant que les ministres ne possèdent pas la confiance du Parlement.

Le Débat se continue.

La Bourse de Paris est plus active et ses taux sont plus élevés.

Rien d'important des Indes. Une panique monétaire s'est fait sentir.

L'Empereur a fait parvenir à l'Impératrice les dépêches suivantes :

QUARTIERS GÉNÉRAUX. Lundi, 8 Matin.

« Milan est aux mains des insurgés. Les Autrichiens ont évacué la ville et le château, laissant dans leur précipitation, leurs canons et le trésor de l'armée. « Nous sommes encombrés de prisonniers; et nous avons pris 12,000 mousquets autrichiens. »

« Le Moniteur contient la dépêche suivante adressée par l'Empereur à l'Impératrice. »

MAGENTA, 5 Juin. « Hier notre armée était en marche pour Milan, et a exécuté heureusement le passage du Tessin à Buffalora et à Turbago, malgré la résistance déterminée de l'ennemi qui avait repassé le Tessin en force. Les routes étaient étroites et pendant deux heures, la garde Impériale seule a soutenu le choc de l'ennemi. Pendant ce temps là, le général McMahon se rendait maître de Magenta. Après un combat sanglant l'ennemi fut repoussé sur tous les points. « Nous avons tué 2,000 hommes mis hors de combat. « La perte de l'ennemi est estimée à 15,000 hommes tant tués que blessés. 5,000 autrichiens ont été faits prisonniers. »

PARIS, 6 Juin.

« La Patrie de ce soir dit que d'après les rapports, les Généraux d'Espinasse et le Clergé ont été tués à la bataille de Magenta. « Le Pays de ce soir dit que les dernières dépêches établissent que l'Empereur est à quatre kilomètres (moins d'une lieue) de Milan. »

RAPPORTS AUTRICHIENS. VIENNE, Lundi, 6 Juin, 8 Matin.

Les dépêches suivantes ont été reçues à Vienne :

MILAN, 4 Juin 94 matin.

« L'armée combat dans le voisinage de Milan. Le peuple de Milan, est excité. L'armée se conduit très bien. »

10 heures, matin. « La bataille a duré tout le jour près de Magenta. »

« On ne connaît pas encore le résultat. La tranquillité à Milan a fait place au tumulte alarmant qui régnait. »

VIENNE, Lundi, 11 matin. « Le 4 Juin, le Premier et le Second corps sous les ordres du Comte Clam et du Prince Lichtenstein se sont engagés. »

« La bataille s'est continuée le 5 Juin. VIENNE, Lundi, 6 Juin, 114 matin. »

Un combat désespéré a eu lieu avant hier, entre le premier et le second corps d'armée et l'ennemi qui a passé le Tessin en force considérable.

« On ne connaît pas le résultat. Le combat s'est prolongé jusqu'à hier, Dimanche. »

« Nos troupes ont montré une grande bravoure, et ont fait de grands efforts. »

« Milan est tranquille. Les quartiers généraux, étaient encore hier à Abbiate Grassa. »

VIENNE, Lundi. « Grâce à l'arrivée du corps d'armée du Feld-Maréchal Clam Gallas sur le champ de bataille, les Autrichiens ont été victorieux, après un sanglant combat. »

« Les Français ont été repoussés de l'autre côté du Tessin. »

La municipalité de Milan a présenté en présidence de Napoléon une adresse au roi de Sardaigne, demandant l'annexion de la Lombardie à la Sardaigne.

TURIN, 7 Juin. On dit que Victor Emmanuel est entré aujourd'hui à Milan.

Une dépêche reçue à Paris dit que les Français ont pris 35 canons. Les Zouaves et la garde Impériale ont beaucoup souffert.

Le Correspondant à Paris du Herald of London, dit que l'Empereur commandait en personne la garde Impériale; et qu'il a été un moment exposé au feu et qu'il a couru un grand danger.

Les Autrichiens se retirent, mais il ne fuient pas; ils combattent en reculant.

VIENNE, 7 Juin. Au nombre des blessés à la bataille de Magenta sont le Baron Reisschach, trois Généraux, trois officiers de l'Etat major. Deux officiers d'Etat major ont disparus et un Major a été tué. Les pertes sont considérables des deux côtés. Nos troupes ont évacué Milan.

Le Général Hess commandait en personne les Autrichiens à la bataille de Magenta.

TURIN, 7 Juin. Les gardes impériales et Sardes, engagées les premières avec les Autrichiens, n'ont pu avancer, mais elles ont courageusement résisté à l'ennemi. Les Zouaves et les Gardes ont perdu et repris leur position six fois.

Sur ces entrefaites, l'armée du Général Niel fit un mouvement auquel les Autrichiens ne purent résister. L'ennemi essaya de surprendre l'aile droite de notre armée, mais le Général McMahon réussit, par un mouvement qu'il fit effectuer, à déjouer ce projet.

Le courage de l'ennemi fut un instant abattu, mais le combat ne tarda pas à se renouveler avec un redoublement de furie. Le Général McMahon triompha enfin, et la bataille fut gagnée.

Nous lisons dans le Northern Times de Liverpool: « Les doutes qu'on entretenait sur la capacité de l'empereur Napoléon comme militaire ont été victorieusement réfutés par les faits. Les Autrichiens ont été complètement mis en déroute par les armées combinées de la France et du Piémont, et toute cette partie de la Lombardie qui s'étend depuis le Tessin à Mineo, est maintenant au pouvoir des alliés. »

Une dépêche de Darmstadt, Duché de Hess annonce qu'à l'ouverture des chambres, les Présidents des deux branches de la Législature se sont déclarés en faveur de la guerre contre Louis Napoléon.

LIVERPOOL, 8 Juin. MARCHÉS.—Farine—L'état favorable du temps durant les quelques derniers jours a eu pour effet de produire dans le commerce une certaine tranquillité.

Fleur.—Peu de transactions. Fleur du Canal Ouest 10s. 9d à 11s. 3. par 100 lbs; de Baltimore 11s. 9d à 12s. 3d. ditto.

Blé.—Les transactions n'ont lieu que pour meilleur blé français rouge; blanc 6s 9d à 11s 3d par 100 lbs; Rouge et mêlé 8s à 10s ditto.

Blé d'Inde, inactif; blanc 8s 2d à 8s 4d par 100 lbs; jaune 6s 9d à 7s. do.; mêlé 6s 6d par 100 lbs.

Provisions.—Aucun changement dans la valeur du bœuf.

Alcalis.—Inactifs et lourds. Sucre.—De même. Café et Melasse.—do. Consolidés 93 1/2 à 93 1/4.

Témoignage d'estime et de reconnaissance. Samedi dernier un certain nombre de citoyens du Faubourg Saint Jean présentaient, avec une adresse flatteuse un beau don à leur chapelain M. l'abbé Racine. Nous publierons dans notre prochain numéro l'adresse de citoyens et la réponse de M. Racine.

SOCIÉTÉ SAINT JEAN BAPTISTE. Nous attirons l'attention publique et surtout l'attention des miliciens de 1812, sur l'annonce du Bureau des directeurs de la section Saint Roch qu'on trouve dans nos colonnes de ce jour.

NOTICE HISTORIOGRAPHIQUE. Avec la permission de M. le Recteur de l'Université Laval, nous allons publier en brochure l'historique de la fête du deux centième anniversaire de l'arrivée de Monseigneur de Laval en Canada.

Cette notice comprendra une introduction et le compte-rendu des exercices, accompagné des documents officiels et semi-officiels relatifs à la fête.

Le tout formera un livret d'environ trente pages qui sera mis en vente au plus bas prix possible. Nous donnons avis de la mise en vente en temps et lieu.

Un Désir.

Beaucoup de personnes expriment le désir, si la chose est possible, d'entendre une répétition du Concert donné à l'Université-Laval, à la clôture des exercices de la fête récente.

Bureau des Examinateurs Catholiques du district de Québec. SÉANCE DU 7 JUIN 1859.

Il a été proposé et Résolu—1° Que M. Napoléon Lacasse soit nommé secrétaire à ce Bureau au lieu et place de C. Delagrave, Eer, démissionnaire. 2° Que les renseignements de ce bureau sont dus au dit C. Delagrave, Eer, pour les services par lui rendus comme secrétaire dit Bureau.

JOS. AUCLAIR, ptre vice-président. N. LACASSE Secrétaire.

M. le Dr Sewell voudra bien nous pardonner si notre traduction ne rend pas toute la beauté de son admirable discours; il est fallu pour cela plus de temps que nous en avons eu et prendre des libertés de langage qui nous eussent peut-être éloigné du texte que nous tenions à reproduire fidèlement.

Nous sommes encore forcément obligé de remettre les réponses promises—Dans notre prochaine feuille nous compléterons les documents relatifs à la fête universitaire des 15 et 16 Juin.

La liste des prix décernés aux élèves de l'École-Normale Laval, paraîtra dans notre prochain numéro.

NOUVELLES DIVERSES.

DÉPART DE SON EXCELLENCE.—Son Excellence le Gouverneur Général a quitté Québec, samedi matin à 7 heures à bord du navire à vapeur Napoléon III. La veille de son départ qui était assés le jour de son arrivée, le Procureur et le Conseil de Ville lui avait présenté une adresse.

MISÈRES MUNICIPALES.—Le Conseil de Ville de Montréal: le Maire et la population sous une extrême agitation, à propos des embarras financiers dans lesquels se trouve la ville de Montréal. Les corps électifs en général sont malheureusement contumaces du fait d'extravagance et de mal-administration; —provoque souvent le peuple, s'en laissant imposer par les discoureurs et les prometteurs de merveilles, ne sait pas toujours choisir ses mandataires.

ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION D'HALIFAX.—Le 8 Juin les citoyens d'Halifax ont célébré, par une parade militaire, le 110ème anniversaire de la fondation d'Halifax par le capitaine Cornwallis et ses compagnons. Les navires ancrés dans le port, tous les édifices publics, et plusieurs maisons privées portaient des pavillons en signe de joie. Ce jour fut observé comme un jour de fête par toutes les classes de la société.

ANNONCES NOUVELLES.

Compagnie Richelieu entre Québec et Montréal départ du Napoléon.—J. B. Lamère, Agent.

Départ du bateau à vapeur Arabian, pour Rivière-du-Loup, Shédiac, etc.—James Tibbitts.

Un grand Concert Promenade à la Salle Musicale, sous les auspices de la Société St. Jean-Baptiste.—N. Damien Légaré, Commis. Ordon.

Assemblée Générale de la Section St. Roch, de la Société St. Jean-Baptiste.—Adolphe Tourangeau, Secrétaire.

Résidence et bureau à St. Jean Port-Joly.—Stanislas Drapeau.

Maison à louer.—Thoma Fournier.

COMMERCÉ.

PRIX COURANTS des produits Américains de Thos. Orr, par l'Anglo-Saxon.

MARDI SOIR. Glasgow, 7 Juin 1859.

Des arrivages assez abondants nous arrivent surtout de la Baltique. Le temps est beau. Le marché de l'Inde est lourd.

Les prix ont haussé un peu durant cette semaine. Les ventes sont peu considérables; mais les acheteurs sont extrêmement prudents dans leurs achats.

Blé, est 3d. à 1s. à meilleur marché par six boisseaux.

Blanc du Canada, 26s. à 27s. par 240 lbs. Rouge Ohio, 24s. 6d. à 25s. 6d. Etat de l'Ouest, 21s. à 23s. 6d.

Fleur côtelé de 6d. à 1s. à meilleur marché par baril; ventes diffuses.

Extra Canadienne, Ohio, 26 1/2 d. par baril. De Fantaisie, 25s. 6d. à 26s. par baril. Supérieure, 22s. 6d. à 24s. 6d. 29 pins à C E Levey et Cie, 160 paniers à A J Magathines.—Le reste de la cargaison est pour Montréal.

Par le brick Apbarugo, capitaine Morin, d'Antwerp.—1200 boîtes vitres à J. Paterson. 33 do et 1 boiveau quincaille à H S Scott, 1843 boîtes vitres à Chinié, Simard et Hébert, 750 do à ordre.—Le reste de la cargaison est pour Montréal.

Par la barque Cybele, capitaine Wheaton, de Dartmouth.—1645 lisses pour chemin de fer et 512 do à D C Thompson, 70 tonnes charbon au maître.

Par le navire Siam, capitaine Hopkirk, de Liverpool.—7000 sacs sel à Falkenberg et McBlain.

IMPORTATIONS.

Par le brick Novo Activo, de Magathines, d'Oporto.—6 pipes vin, 40 boucettes et 50 canettes do à Brock, Gordon et Cie., 40 pipes et 4 boucettes vin, 69 sacs Égées à Ryan et Frères, 29 pipes vin à C E Levey et Cie., 160 paniers à A J Magathines.—Le reste de la cargaison est pour Montréal.

Par le brick Apbarugo, capitaine Morin, d'Antwerp.—1200 boîtes vitres à J. Paterson. 33 do et 1 boiveau quincaille à H S Scott, 1843 boîtes vitres à Chinié, Simard et Hébert, 750 do à ordre.—Le reste de la cargaison est pour Montréal.

Par la barque Cybele, capitaine Wheaton, de Dartmouth.—1645 lisses pour chemin de fer et 512 do à D C Thompson, 70 tonnes charbon au maître.

Par le navire Siam, capitaine Hopkirk, de Liverpool.—7000 sacs sel à Falkenberg et McBlain.

IMPORTATIONS PAR LE GRAND TROC.

17 juin.—15 caisses à F Michon et Cie., 8 do à Chinié, Simard et Cie., 12 do et 1 paquet à A Laurie, 20 do à E T Peters.

IMPORTATIONS PAR LES BATEAUX À VAPEUR DE MONTRÉAL.

17 juin.—33 barils terre glaise à O McDonald, 21 paires resorts à S A Myrand.

anniversaire de l'arrivée d'un homme; quand, après cette longue révolution d'années, tous les cœurs se réunissent dans un concert de joie, de reconnaissance et d'admiration, qui pourra s'empêcher de conclure qu'il s'agit d'un de ces hommes providentiels dont la mémoire est justement éternelle?

Tous ceux qui ont connu Monseigneur de Laval sont morts depuis longtemps; plusieurs générations se sont succédé depuis qu'il a lui-même disparu de la scène de ce monde; cette colonie a passé sous une nouvelle domination; la population s'est accrue prodigieusement; la forme de son gouvernement a été changée à plusieurs reprises; des événements de la plus grande importance ont eu lieu dans l'ancien et dans le nouveau monde; mais au milieu de tout cela, le souvenir de ce grand et illustre évêque, qui nous cherchait pourtant qu'à s'enlever dans nos forêts, son souvenir, dis-je, subsiste et semble même acquiescer chaque jour un nouveau degré de force et de vivacité.

Ah! reconnaissable; il n'appartient qu'au mérite véritable, qu'à la vertu solide, qu'aux cœurs généreux et dévoués, d'emporter ainsi d'assés les suffrages de la postérité! Quels sont donc les titres de Mgr de Laval à cette brillante auréole dont sa mémoire se trouve couronnée?

Is sont bien nombreux et bien éclatants; pour les faire valoir dans toute leur étendue, il faudrait vous remettre devant les yeux toute la suite de cette vie telle que les contemporains nous l'ont racontée avec admiration.

Vous y verriez dès la plus tendre enfance une piété angélique, une ferveur édifiante, et surtout une charité admirable prédisant sur un théâtre moins élevé à tous ces grands actes de charité qui devaient signaler son épiscopat dans la Nouvelle-France. O âme généreuse et compatissante! on a bien pu écrire de vous avec vérité que vous donniez aux pauvres avec plus de joie que les pauvres n'en avaient à recevoir! Citons quelques traits de cette admirable charité. Peu de mois avant sa mort, l'écritable prêtre, qui avait autrefois hérité d'un beau patrimoine par la mort de son frère aîné, se voyant par suite de ses libéralités et des malheurs survenus à son séminaire, hors d'état de soulager un pauvre qui lui demandait l'aumône, dit à son serviteur avec la plus profonde tristesse: *Helas! mon enfant, je vois bien qu'il faut que je meure bientôt, car je n'ai plus le moyen de faire l'aumône!* Quelques jours plus tard, ce même serviteur ayant trouvé dans une armoire un petit couteau de la valeur de cinq ou six sous, pria Mgr de le lui donner comme souvenir: *Mon enfant, si ce couteau est à moi, je vous le donne de bon cœur, car je ne veux rien posséder au monde!*

C'est par l'impulsion de cette même charité qu'il a quitté la France, sa patrie, sa famille, ses amis, toutes les espérances que ses talents, sa fortune et sa naissance pouvaient lui faire concevoir, pour venir travailler au bien spirituel et temporel de notre patrie. Que dirons-nous de ce courage qui, durant un épiscopat de cinquante ans, ne se démentit jamais au milieu des dangers et des épreuves? De ce zèle brûlant qui ne croyait jamais en avoir fait assez pour le bien de ses chères ouailles? De cette modestie et de cette piété qui l'ont fait regarder comme un saint de son vivant et après sa mort? De cette douceur qui charmaient tous ceux qui avaient des rapports avec lui?

Cependant cette douceur ne dégénéra jamais en faiblesse et l'histoire nous le montre remplissant ses devoirs et maintenant ses droits avec une fermeté digne des Chrysostôme, des Basile et des Ambroise. En lisant la vie de cet illustre prélat, on ne peut s'empêcher de se demander avec surprise comment il a pu, je ne dis pas, concevoir ou entreprendre, mais mener à bonne fin tant d'œuvres diverses. Et pourtant bien des difficultés ont dû l'enlever dans sa marche. Sans compter la malice des hommes et plus souvent encore leur apathie, il lui a fallu surmonter les obstacles que lui présentaient la faiblesse de cette colonie, son éloignement de la France d'où elle devait parfois attendre jusqu'au pain qui devait lui nourrir; à cette époque la vapeur n'avait pas encore, pour ainsi dire, anéanti les distances et il fallait attendre pendant une année entière la réponse d'une lettre envoyée en Europe. La guerre avec les colonies voisines et avec les cruels et terribles Iroquois, la peste, la famine, l'incendie semblent conjurés pour arrêter, sinon pour détruire toutes ses œuvres, mais l'activité prodigieuse qu'il déploie surmonte tous ces obstacles et de toutes ces épreuves terribles, le nom de Mgr de Laval sort plus brillant que jamais; tel ce métal précieux que l'ardeur du feu purifie sans l'altérer.

Et au milieu de tout cela brille surtout une grande et admirable prévoyance qui, tout en pourvoyant aux besoins du moment suit préparer pour l'avenir le germe de grandes choses et assés solidement les larges bases d'un édifice que les siècles seront chargés d'achever.

L'arrivé de Mgr de Laval en ce pays, les colons séparés les uns des autres ne pouvaient que difficilement faire instruire leurs enfants; il réussit à établir un certain nombre d'écoles primaires. La difficulté extrême qu'il avait eue à trouver des maîtres lui suggéra la pensée d'établir au pied du Cap Tourmente, dans les plaines fertiles de S. Joachim, une école normale, enfin qu'en cela comme dans le reste, le pays put se suffire à lui-même. L'agriculture était négligée; la vie aventureuse des bois avait plus de charmes pour un certain nombre de Canadiens, que les paisibles travaux des champs. Au milieu de nos forêts silencieuses et qui n'attendent que la hache du bûcheron pour faire place à de magnifiques moissons, Mgr de Laval devint le premier ce double cri dans lequel nous, Canadiens, nous devons voir un des plus fermes soutiens de notre existence comme peuple: *Le sol est la patrie!* Emparons-nous du sol! Pour faire aimer l'agriculture, il suffit de la faire mieux connaître. Pour atteindre ce but, il établit une école d'agriculture.

Mais l'agriculture suppose elle-même l'existence de plusieurs métiers qui lui prêtent le secours de leurs bras et de leurs instruments; Mgr de Laval, à qui rien ne semble avoir échappé de ce qui peut contribuer au bonheur de nos ancêtres, est encore ici au premier rang. Il établit, à côté de son école normale et de son école d'agriculture, une boutique remplie des meilleurs instruments et fait enseigner pratiquement aux enfants du Canada les métiers les plus utiles à un jeune pays. Des écrits contemporains nous ont conservé successivement les noms de ceux qui ont appris dans cette école ces divers métiers, et ils nous font remarquer que tous savaient lire, écrire, tenir leurs comptes, et ce qui vaut mieux encore, qu'ils avaient été formés aux bonnes mœurs et à la science par excellence, à la science de la religion qui leur fait connaître leurs devoirs envers eux-mêmes, envers la société et envers Dieu. Or, je vous le déman-

derai avec confiance, quelle influence salutaire ne devait pas exercer, dans un jeune pays, des ouvriers, des pères de famille, formés avec un si grand soin? Et quel est donc aujourd'hui, je ne dis pas le simple particulier, mais le gouvernement qui fasse autant de sacrifices et qui prenne un soin si particulier de l'instruction de la classe ouvrière? Portant même plus haut ses regards, Mgr de Laval contribua puissamment à organiser sur une base plus solide et plus rationnelle le gouvernement de cette colonie. Jusque là, le régime patriarcal de l'autorité presque absolue des gouverneurs, avait pu suffire; mais, avec l'accroissement de la population, les affaires s'étaient multipliées et les abus étaient devenus faciles. L'Évêque de Pétrée repassa en France après un séjour de trois années, employées dans une visite exacte de son vaste diocèse pour en bien connaître toutes les parties et tous les besoins. Par son crédit auprès de Louis XIV, qui l'honorait du titre de cousin, il obtint la création d'un Conseil Souverain, composé du Gouverneur et des principaux colons, qui devait servir de législature et de haut tribunal judiciaire dans le Canada.

N'allez pas croire que le soin de tant d'œuvres diverses lui fit négliger le moins-moment les fonctions sacrées de sa charge spirituelle. L'histoire nous le montre parcourant sans cesse son vaste diocèse, réprimant les abus, corrigeant les mœurs, répandant partout la semence de la parole divine et appuyant par ses exemples les enseignements qu'il donnait avec éloquence du haut de la chaire. Il établit un chapitre, il contribua au rétablissement de l'église paroissiale de Québec, il réprima autant qu'il lui fut possible les scandales et les abus énormes qui naissent de l'ivrognerie parmi les pauvres sauvages. La création de nouvelles paroisses ne suffit pas à son zèle; contemplons-le envoyant des missionnaires formés à son école et à son exemple, d'un côté, au Nouveau Brunswick, à l'Acadie et jusque sur les rives brumeuses de Terre-neuve; de l'autre, jusqu'aux sources de l'Ontario, jusqu'à l'extrémité du Lac Supérieur, jusque sur les bords du *Père des larmes*, tout le long du Mississippi et sur les rives du golfe du Mexique jusqu'à la Mobile.

Parlerai-je de la fondation du Séminaire de Québec? Dans la pensée de Mgr de Laval, cette maison devait être le centre et comme le cœur de toutes ces œuvres diverses que lui inspirait son zèle et sa charité. Pour cette œuvre chérie, il s'est dépouillé de tous ses biens. A deux reprises, il a la douleur de voir les flammes dévorer en un instant le fruit de tant de sacrifices, l'objet de tant de soins, le fondement de toutes ses espérances pour l'avenir. Quand à l'âge de quatre-vingts ans on voit ainsi anéantir en une heure le fruit de cinquante années de travaux, il peut bien être permis à un vieillard infirme de reculer devant la flamme dévorante et de laisser à des mains plus vigoureuses, à des temps plus prospères, le soin de relever tant de ruines; mais ce n'est pas ainsi que raisonne un grand cœur. Tantôt, je vous l'ai montré demandant à mourir parce qu'il n'avait plus le moyen de faire l'aumône; il me semble maintenant l'entendre qui ne demande au ciel qu'un peu de vie pour réparer ce cruel désastre. La fumée de ces funestes incendies n'est pas encore dissipée dans les airs, que déjà ce pauvre vieillard, du lit où l'ont cloué la vieillesse et l'infirmité, donne les ordres nécessaires pour rebâtir cet asile qu'il avait ouvert à la jeunesse Canadienne. Oui, avouons-le; si la patrie est là où sont les affections du cœur, la vraie patrie de Mgr de Laval fut le Canada; car il n'y a qu'un amour sincère de la patrie qui puisse inspirer tant de sacrifices et soutenir ce courage. Si le patriote véritable est celui qui prouve son patriotisme par ses œuvres, qui peut mériter mieux que lui le titre de patriote canadien? La Providence, dont les voies sont toujours si admirables, voulut, il est vrai, qu'il naquît dans l'ancienne France, afin que ses relations de famille le missent en état de nous faire plus de bien, mais je ne craindrai pas de le dire, elle lui avait donné en même temps un cœur éminemment canadien! Que de choses j'aurais à vous dire, comme Canadien, comme ancien élève de cette maison, comme catholique, comme prêtre, pour vous montrer dans tout son jour le titre le plus beau, le plus durable de cet illustre évêque à notre reconnaissance! mais je craindrais que mes paroles ne parussent suspectes dans la bouche d'un directeur du Séminaire de Québec.

Je me contenterai donc, pour terminer, de vous rappeler, en l'appliquant à Mgr de Laval, cette parole qui a été dite en France d'un homme célèbre par l'influence immense qu'il avait exercée sur les destinées de son pays: *Regardez de toutes parts; il n'a pas eu tout ce qu'il a fait, mais il est bien lui qui a fait tout ce que nous voyons!*

DISCOURS DE M. TESSIER.

L'Honorable U. J. Tessier s'est exprimé à peu près comme suit :

« En ma qualité de membre et Professeur de l'Université Laval, j'ai été chargé de vous dire quelques mots sur la fête anniversaire que nous célébrons aujourd'hui. C'est avec une légitime défiance de moi-même et sous l'empire de bien vives émotions que je m'adresse à une réunion d'élite comme celle à laquelle j'ai l'honneur de parler. Le Révérend M. Taschereau vient de vous faire le brillant récit des vertus privées de Monseigneur de Laval, il ne me reste qu'à vous parler de ses vertus publiques. Il paraît dans chaque siècle et dans chaque pays, à de rares intervalles, des hommes extraordinaires; les uns font de grandes découvertes et jouissent de leur célébrité durant leur vie; les autres plus humbles travaillent dans le silence au bien de l'humanité, emploient toutes leurs ressources à fonder des institutions qui contribuent à élever la nature morale, à agrandir le domaine des connaissances humaines et à produire la plus grande félicité des générations présentes et avenir. De ce nombre était Monseigneur de Laval. En arrivant ici, il y a deux siècles, il contempla les bords du St. Laurent avec une population européenne de 2 à 3,000 âmes, mais avec la lucidité de son génie il prévit les destinées du Canada. Jus

Port de Quebec.

ARRIVAGES.

Navire Caledonia, 29 d'avril, de Liverpool, lest.
—Siam, 23 mai, de Liverpool, sel.
Barque Catherine Stewart Forbes, 19 d'avril, de Milford, lest.

RADIAUX ARRIVÉS AU PORT DE QUÉBEC.

16 juin.
Propriétés. Description. Lieux.
Mulholland et Fitzpatrick, Pin Blanc, Foulon de la Compagnie des Bassins du St. Laurent.

VAISSEAUX PARTIS POUR LE CANADA.

Pour Québec.—(Vra. Salacia, Robert McWilliam, Westwood, Ellersley, Acme, Monong, Ann Gray, Arthur, William et Catherine, Car, Epiméonides, Ocean Wave, Oregon, Allan, Glen, Monarch, Manito et Adept.

Liste des passagers arrivés par le navire à vapeur "Anglo-Saxon," Capt W. Ballantine, de Liverpool.
—MM Martin, Mlle Drummond, M Lonsion et dame M W O Copp et dame, M Lomer, M E J Sandoe, M Ross, W F Wood, écuier, M Alexander Thom, M Robert Thom, Révé M Bertridg, M Stewart, Révé M Inglis, M Brown, M Pollard, Mlle Betsey Robinson, Mlle Cuff, Mlle Anne O'Lea, Mlle Mlle Stevens, Mlle Bass, Révé A P Hanlow, M W F Lamb, M Perry, M Robinson, M Blasse, M John Smith, M Joseph Hotherington, M Jew et M Rose.

Liste des passagers partis pour Liverpool, par le navire à vapeur Indian, capitaine Smith.—M P Garneau, de la maison de MM Tétu et Cie., Z Le B. de la maison de MM LeBlanc, Hardy et L'É. M H Henjan, A. Hon, R Cobden, Capt Bolger, M J Gilmore, M Brundton, Major Kattledge, Capt Traverser, M T B Ardworth, M E Florence, M E David, M F Jo, M J Stevenson, Mme Hill et son Fils, Dlle E King, Mme Faulkner et enfant M J DeFoy, M R McCulloch, Révérend J Aitkine, M A Empey, M E D Moss et ses 2 fils, M McIntyre, M H Evison, M E Leech, M J Ross, Révérend W McAuley, enfant et servante, M J S Pitt, M J Hingston, M S Bryan, M J Tyre, Mme Lyons, M et Mme Worthington, Dlle M Badgley, M McBridge, M Carroll, Mme Badgley, M Skelsey, Dlle Badgley, Dlle Eccles, Mme Mowles, M R Thompson, Mme Brown, Dlle Fraxey, Mme Thompson, Dr Badgley, M Cunningham, Mme Strange et Dlle Strange.—60 passagers de chambre et 54 de l'évent.

ÉTAT comparatif des arrivages et tonnages au port de Québec, durant les années 1858 et 1859, jusqu'au 17 juin de chaque année.

Table with 4 columns: Année, Vaisseaux, Tonnage, etc.

ÉTAT comparatif des arrivages et tonnages des ports en bas en 1858 et 1859, jusqu'au 17 juin de chaque année.

Table with 4 columns: Année, Vaisseaux, Tonnage, etc.

ÉTAT comparatif du nombre des Emigrés arrivés à Québec, jusqu'au 18 juin, durant les années 1858 et 1859.

Table with 4 columns: Départ, 1858, 1859, etc.

Par les Steamships
\* Vaisseaux marcs
1963—2900

Diminution
3035
A. C. BUCHANAN, Agent en Chef.

Bureau de l'Émigration du Gouvernement, Québec, 18 juin 1859.

SOCIÉTÉ

ST JEAN-BAPTISTE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SECTION ST ROCH.

Il y aura assemblée générale de cette Section, LE 21 MAI, à 8 heures, à la Salle Jacques-Cartier, à 7 heures du soir. Les Canadiens-Français qui ont servi dans la MITEE de 1852, auxquels il doit être accordé une place de distinction dans les rangs de la Société, sont informés qu'ils pourront se procurer leurs insignes, en s'adressant à Joseph Hamel, écuier, rue des Fossés, St. Roch, demain soir et les jours suivants.

ADOLPHE TOURANGEAU, Secrétaire, Section St. Roch, 20 mai 1859.

À LOUER.

CETTE maison maintenant occupée par M. Dame, Veuve GARRIE, LAPOSTOLLE, à St. Roch, Rue St. François, vis-à-vis le Presbytère. Aussi en arrière, un grand hangar à trois étages (ci-devant la boutique de feu Gabriel Lapointe) de 54 pieds de front sur environ 28 de profondeur, donnant sur la Rue du Roi.—Possession immédiate. S'adresser à THOS. FOURNIER, Rue et Faubourg St. Jean, 9, 20 mai 1859.

M. STANISLAS DRAPEAU, Agent du Gouvernement, pour la Colonisation, à établi sa résidence et son bureau à St. Jean Port-Joly, près de l'Église 12m. 20 juin 1859.

De Québec à la Rivière-du-Loup, Rimouski, New Carlisle, Dalhousie, Bathurst, Miramichi, Richibouctou et Shédiac.

Le puissant bateau à vapeur de première classe

ARABIAN,

LAISSERA Québec pour Shédiac, MERCREDI prochain, à 8 heures du matin, touchant aux ports intermédiaires sus-mentionnés. Pour particularités s'adresser à JAMES TIBBITS, Agent, 20 juin 1859.

24 JUN 1859.

UN GRAND CONCERT PROMENADE

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE,

VENDREDI, Le 24 du Courant,

SALLE MUSICALE HAUTE-VILLE.

DIRECTEURS: P. JOLICOEUR, Président-Adjoint, SON HONNORÉ LE PRO-MAIRE.

VICE-PRÉSIDENTS: J. GAUDRY, écuier, G. DROLET, écuier, J. S. DUQUET, écuier, J. LAROSE, écuier, J. HAMEL, écuier, I. DORRION, écuier.

N. DAMIEN LÉGARÉ, Commissaire-Ordonnateur.

Jos. Bolduc, écuier, C. Delagrave, écuier, W. Veaner, écuier, Frs. Halé, écuier, L. E. Bardy, écuier, Jean Vezéna, Dr. Robitaille, écr., M. Dalaise.

Le prix d'admission est fixé à \$1, pour tout le membre de la Société St. Jean-Baptiste, et à 75c, pour tout autre souscripteur.

Chaque souscripteur aura droit de faire admettre sans charge extra, les dames de sa famille.

On pourra se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux directeurs seulement.

De neuf à dix heures le corps de musique sous l'habile direction de M. H. Thibault, préludera par des ouvertures aux amusements de la soirée.

La salle sera ouverte à HUIT heures du soir. Les membres devront être munis de leurs insignes.

N. DAMIEN LÉGARÉ, Commissaire-Ordonnateur, 20 juin 1859.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

COMPAGNIE DU RICHELIEU

QUEBEC & MONTREAL

Incorporée par Acte du Parlement.

LE SPLENDIDE VAPÉUR SEUL

NAPOLÉON,

LAISSERA LE QUAI NAPOLEON POUR MONTREAL, CET APRES-MIDI, A QUATRE HEURES.

Arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

PRIX DE PASSAGE.—Chambre, \$2.00; repas inclus. Chambres réservées inclus.—Entrepont.—25c. Pour plus amples informations s'adresser au Soussigné.

J. B. LAMERE, Agent, Québec, 20 juin 1859.

Chemins de Fer du Grand Tronc.

LE 21 et après LUNDI, le 20 JUIN, les trains L laisseront la Pointe-Lévi, comme suit:

Train de la Malle pour Portland, Boston, Montréal, l'Ouest et les Stations, 6.20, A. M. intermédiaires, à

Express pour Montréal 3.45, P. M. Train pour St. Thomas, chaque jour 5.00, P. M. Trains de Fret, les Lundis, Mercredis et Vendredis.—prenant des passs.—9.00, A. M. gors de la Pointe-Lévi à Richmond.)

S. B.—Les trains sont réglés sur l'heure de Montréal.—Le bateau de la Compagnie du Chemin de Fer, laissera le quai de Québec conformément au départ des trains, par le temps de Québec.

J. MARTIN, Surintendant, GEO. REITH, Directeur, 17 juin 1859. 1m-1fs

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD

Terres et de la Navigation du St. Maurice.

AVIS est par le présent donné que la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord, de la Navigation et des Terres du St. Maurice, aura lieu au bureau de Frédéric Vannovous, écuier, dans la Cité de Québec, le 28 jour de JUIN prochain, à UNE heure P. M., dans le but d'élire un corps de Directeurs conformément à l'Acte 22 Vict., Chap. LV1.

EUGENE CHINIC, Secrétaire Pro-Tempore, C. C. F. N. T. N. St. M. 27 mai 1859.

Société de Construction PERMANENTE DE QUEBEC.

LES actionnaires de cette Société sont respectueusement priés de faire leurs versements mensuels pour le mois de JUIN, le 20 du courant, étant le troisième LUNDI du mois, au bureau de la société, dans la nouvelle bâtisse de la Banque d'Épargne de Notre-Dame, rue Saint-Jean, Haute-Ville.

Par ordre, F. VEZINA, Secrétaire-Trésorier. Québec, 15 juin 1859.

Briques à Feu.—Attendu.

85,000 BRIQUES À FEU de RAMSAY de la meilleure qualité, attendues de jour en jour par les navires Clyde et Pessin, à vendre en lots convenables aux acheteurs.

17 juin 1859. 6f JOHN BAILE, Quai Levey.

En débarquement du "Beacon" de Charente.

TONNES et quart de tonnes de Brandy Pale. 17 juin 1859. H. J. NOAD et Cie.

Harings N° 1, de Canso.

165 DEMI-BARILS, maintenant en débarquement du Victoria. 17 juin 1859. H. J. NOAD et Cie.

A Vendre.

750 BARILS FLEUR de FANTAISIE N° 1, supérieure, fraîche moulée. 17 juin 1859. H. J. NOAD et Cie.

Appareil de Gaz à vendre.

Un assortiment complet, pour 100 à 150 lumières, bien adaptés pour les grands moulins à farine et pour hôtel.

A vendre, pour les moulins, blocs de piliers, arbres de couches, ponées, arbres de scies, roues, mouttes, etc., etc. S'adresser à 17 juin 1859. C. et W. WURTELE.

Département des Travaux Publics.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES soumissions adressées à l'Hon. JOHN ROSE, Commissaire des Travaux Publics, seront reçues jusqu'au 29 JUIN, au Bureau du Département, Bâtisses St. Georges, pour renouveler le plancher de la chambre de danse, et autres réparations à Spencer Wood, conformément à la spécification qui pourra voir au lieu sus-nommé le 4 et après le 14 du courant.

Les entrepreneurs devant demander une somme ronde pour l'ouvrage et les matériaux requis et donner les sûretés ordinaires pour la due exécution du contrat.

Par ordre, (Signé) F. P. RUBRIDGE, 15 juin 1859. 3f A. E. T. P.

Semence de Lapin Jaune.

M. F. VOGELI A RECU, HIER, UNE lettre d'avis de Paris, lui annonçant l'envoi de quelques quintaux de SEMENCE DE LAPIN JAUNE, cette excellente Plante Fourragère et fertilisante des terrains sablonneux.

M. Vogeli se trouve donc en demeure de satisfaire aux desirs que lui ont témoigné un grand nombre de Cultivateurs en leur fournissant, non pas assez de cette semence pour ensemencer de grands espaces de terrain, mais bien assez pour fournir à beaucoup d'entre eux assez de graines pour se procurer par eux-mêmes des semences pour l'an prochain, et pour jager, dès à présent, c'est-à-dire après la récolte, du mérite de cette Plante nouvelle.

S'adresser, pour tous renseignements et pour en avoir, à M. F. VOGELI, Médecin-Vétérinaire, 9, Rue St.-Laurent, Montréal, Boîte 407, Post Office.

N. B.—Les journaux amis de l'Agriculture sont priés de reproduire cet avis, 15 juin 1859.

Département des Travaux Publics.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au secrétaire des Travaux Publics, seront reçues à ce Bureau jusqu'à SAMEDI le 25 du courant, à MIDI.

Pour le TRANSPORT des Archives, les Maubles et les Effets des divers Départements Publics et du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative de TORONTO à QUÉBEC, à tels jours, entre le 5 juillet et le 1er octobre, qui seront déterminés.

Les termes et conditions d'après lesquels le transport devra s'effectuer pourront être connus en s'adressant au Bureau du département à Toronto ou à Québec, ou à Montréal, au bureau de J. G. SIMPSON, écuier, Canal Laclaire.

Les Soumissions devront être accompagnées de la signature authentique de deux personnes responsables ou plus qui voudront offrir des garanties pour la due exécution du contrat.

JOHN ROSE, Commissaire des Travaux Publics, Toronto, 8 juin 1859.—13 juin.

LIGNE D'OPPOSITION POUR MONTREAL.

Le nouveau vapeur de première classe "Columbia," CAPITAINE L. COUVRETTE.

Commencé ses voyages réguliers à Québec arrêtant aux Ports intermédiaires. Laissera Montréal pour Québec, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à SIX heures de l'après-midi.

Repartant de Québec pour Montréal, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, à QUATRE heures de l'après-midi.

Ce vapeur n'est pas surpasse en élégance, confort, vitesse et sûreté.

Pour fret et passage, s'adresser à bord. 13 juin 1859. 1m LOUIS PERRAULT.

Graines de Navets.

Le soussigné vient de recevoir d'Écosse, une quantité considérable bien et assortie des meilleures graines de navets écossais, comprenant Navets pourpres de Suède ou Rata Baga, Verts et Jaunes d'Abderden, Jaunes d'Abingham, Blâtes, Ronds blancs, Tons ces graines sont garanties fraîches.

A vendre chez J. S. BOWEN, 15 juin 1859. 3f 14, Rue Bunde.

Département du Bureau des Travaux Publics.

AVIS AUX ARCHITECTES.

LES PLANS et DESSINS pour les différents BÂTIMENTS PUBLICS que l'on se propose d'élever dans la ville d'OTTAWA adressés à l'Honorable Commissaire des Travaux Publics, seront reçus jusqu'au

PREMIER JOUR D'AOUT PROCHAIN,

au Bureau du Département des Travaux Publics. Ils devront comprendre :

1°—Les Élévations, Plans, Sections Longitudinales et Transversales, et une spécification et estimé de Bâtimens pour le Parlement Provincial et la Bibliothèque, cette dernière devant être à l'épreuve du feu.

2°—Élévations, Plans et Sections, avec spécification et estimé des Bâtimens pour les Départements Publics.

3°—Élévations, Plans et Sections avec spécification et estimé de la résidence, pour le Gouverneur Général, avec tous les Bureaux, etc., qui seront requis pour cette administration.

Pour le meilleur et le plus approuvé de dessins pour les Bâtimens du Parlement £250, seront accordés comme premier Premium, et £100 comme le second.

Pour les Départements Publics, £250 seront accordés comme premier Premium, et £100 comme le second.

Les plans choisis deviendront la propriété du Commissaire des Travaux Publics.

Les édifices éligibles doivent être construits d'après un style simple et substantiel d'architecture, en solide maçonnerie dont les joints seront bien remplis, à angles en pierre de taille, fenêtres ornementées et établissemens.

Comme les principaux matériaux se trouvent dans le voisinage de la Cité d'Ottawa, les murs intérieurs seront en briques.

Le Commissaire des Travaux Publics, tout en ayant égard à une simple accommodation et les arrangements de ventilation et de chauffage les plus nouveaux à limité le coût de ces édifices publics aux montans suivans :

Maison du Parlement..... \$300,000 Bâtimens des Départemens..... 240,000 Maison du Gouvernement et Bureaux..... 100,000

Il faudra donner ample accommodation pour les tuyaux de l'eau, du gaz, &c., &c., &c.

Les dessins devront être accompagnés d'un motto, avec une enveloppe cachetée contenant le nom et l'adresse du Compétiteur, qui de sera ouverte que lors que le dessin répondant au motto sera choisi.

On peut se procurer en adressant au Bureau du Département toutes les informations quant aux sites pour les Bâtimens, leurs dimensions, pour la préparation des plans.

JOHN ROSE, Commissaire des Travaux Publics, Département des Travaux Publics, Toronto, 7 mai 1859.—16 mai. 1m-2fs

ACADÉMIE FRANÇAISE ANGLAISE.

DIRIGÉE PAR M. C. J. L. LAFRANCE. RUE RICHELIEU, N° 6, FAUBOURG ST. JEAN.

Il est public est respectueusement informé que les classes de cette nouvelle Institution seront ouvertes le 9 mai prochain. L'expérience que M. Lafrance a acquise dans l'art difficile de l'enseignement depuis neuf années qu'il enseigne à la campagne et notamment pendant les cinq dernières années passées à Beauport, à la pleine et entière satisfaction des citoyens de cette paroisse, lui font espérer une part de l'encouragement public.

M. Lafrance est aussi chargé de continuer le cours d'écoles des élèves confiés à l'habile direction du vénérable abbé Lemercier. Le plan d'éducation embrasse : l'Instruction morale et religieuse, la Lecture raisonnée en français et en anglais, l'Écriture, la lecture des Manuscrits, l'Arithmétique, la Grammaire française et anglaise, avec exercices orthographiques et analytiques dans les deux langues, la Composition, la Géographie, l'Histoire, spécialement celle du Canada. A 4 heures les classes se continueront pour les élèves qui désirent prendre des leçons de Latin, de Géométrie, de Tenue des Livres, etc. Pour plus amples informations, voir le Tableau des études. Les parents recevront tous les quinze jours un bulletin leur informant de la conduite de l'application, des progrès et des absences de leurs enfans. CONDITIONS : 6 chelins par mois, d'avance.

C. J. L. LAFRANCE, Québec, 29 avril 1859. 3fs-4m

A VENDRE.

UNE emplacement appartenant à feu dame PIERRE DESROSNEUX MARMET situé à quelques arpents de l'Eglise de la Paroisse de St. Charles des Grondines, avec une MAISON de BRIQUE, ETABLE et HANGAR, le tout placé très avantageusement pour le commerce. S'adresser à JEAN COTÉ, écuier, Procureur. Grondines, 23 mai 1859.—25 mai.

AVIS.

POUS ceux qui ont des réclamations à faire contre la succession de feu dame PIERRE DESROSNEUX MARMET sont priés de les faire d'ici à quinze jours au soussigné.

F. X. COTÉ, Ptre., Exécuteur-Testamentaire. Séminaire de Nicolet, 23 mai 1859. 25 mai.

BAZAR DE ST. ROCH & ST. SAUVEUR

LES DAMES de la PAROISSE de ST. ROCH et ST. SAUVEUR ont l'intention d'ouvrir un BAZAR d'ARTICLES UTILES et de FANTAISIE, LUNDI, le 25 JUILLET, et les jours suivans.

Le Bazar se tiendra dans la HAUT de la HALLE JACQUES-CARTIER, et le produit sera employé à compléter les travaux de l'Eglise de St. Sauveur.

Les contributions et les dons seront reçus avec reconnaissance par les Dames dont les noms suivent :

DAMES E. GINGRAS, DAMES MARTINEAU, L. GINGRAS, ST.-MICHEL, LAUZON, NADKAW, F. CÔTÉ, TANGUAY, O. CÔTÉ.

Les Dames DORIOU et LATUPEP tiendront une table de rafraichissemens.

K. F. MARTINEAU, Secrétaire, 20 mai 1859.

Poteries.

En débarquement du navire Camerounien. 160 PANIERS de POTERIES consistant en Plats Jaunes pour le Lait, Cruches et autres articles en usage à l'ampagne.

50 boucans de VERRERIES bien assorties et de qualité supérieure.—A vendre par GOODWIN et FRÈRES, 23 mai 1859. f Rue St. Paul.

Rivière Fraser.

On a besoin d'habits de seconde main, pour expédier à la Rivière Fraser. On peut maintenant le bon temps d'obtenir un bon prix des Habits, Bottes mis de côté, puisque vous pouvez vendre 50 par 100, plus cher que de vos autres personnes de Québec, au magasin du soussigné, N° 23, Rue St. Jean, Haute-Ville.

O'DONNELL et Cie. Québec, 13 mai 1859.

VIN de XÈRES de la MEILLEURE QUALITÉ.

VIN de Xères pale et doré de la meilleure qualité, en futailles et en bouteilles.

A vendre chez R. et W. POSTON et Cie. Rasse-Ville, 7 février 1859. 70

PROSPECTUS

BANQUE NATIONAL

Incorporée par Acte du Parlement.

DEPUIS plusieurs années l'opinion publique se préoccupe du désir de voir s'établir à Québec, une BANQUE dont le principal but serait de protéger d'une manière toute spéciale, le commerce intérieur et l'industrie du pays. Il est indubitablement admis que les habitants de Québec et de ses environs possèdent, parmi eux, tous les éléments nécessaires pour fonder avec toutes les garanties possibles, une institution de ce genre, en gérer les affaires avec économie, et la faire prospérer avec honneur.

Il est donc tout naturel que ceux d'entre nous qui ont dédié cette branche des finances s'efforcent de voir se réaliser leur projet, de fonder une Institution qui puisse donner aux vœux légitimes des habitants du district de Québec, aux exigences du commerce local, toutes les garanties nécessaires d'ordre, de prospérité et d'indépendance.

Nous avons cru le temps arrivé pour nous, de nous occuper fortement du projet de fonder à Québec une Banque qui remplirait les objets que nous avons énoncés plus haut.

C'est dans cette intention surtout, que le 15 décembre dernier, une circulaire signée par dix citoyens des plus marquans dans le commerce, les finances, les professions et l'industrie, était adressée à un certain nombre de citoyens des divers quartiers de la Cité, les invitant à s'assembler dans le but de considérer s'il était à propos de fonder à Québec une Banque d'Émission, ayant pour objet de protéger le commerce intérieur et l'industrie du pays.

Le résultat favorable de cette assemblée, à laquelle assistait un grand nombre de citoyens des plus influents de Québec, fut telle, que des mesures furent immédiatement prises pour demander un acte d'incorporation à la Session alors prochaine de la Législature.

Nous avons le plaisir d'informer le public que la Législature admettant la nécessité d'encourager l'établissement de la Banque Nationale a passé un acte d'incorporation de cette institution.

Nous devons ici fortement approuver le but de la Législature provinciale à porter une attention toute particulière à ce qui a rapport à la garantie que doivent donner au public des institutions de ce genre. Le Législateur ne peut jamais être trop particulier sur ce point.—Lui, tout en ne devant pas des règles établies et des lois qui protègent le public dans la formation des banques chartées l'acte d'incorporation de la Banque Nationale prévoit à des restrictions qui tendent à attacher les masses à la conservation de cette Banque par leur propre intérêt. Car par cela seul que les actions sont d'un montant proportionné aux moyens du grand nombre, surtout des classes ouvrières, et que le petit pécule d'un chacun sera placé dans l'Institution, les actionnaires de la Banque Nationale en seront ses défenseurs naturels.

C'est aux bons citoyens à nous seconder chacun dans la mesure de ses moyens, et c'est dans ce but que nous avons décidé de faire appel au public.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans de longs détails sur le but général et l'esprit des institutions de Banque. Ceci nous entraînerait dans une série d'explications qui ne peuvent faire partie d'un prospectus.

Qu'il nous suffise de dire que l'action de la banque tend incessamment à augmenter la somme des capitaux placés, et l'intérêt perçu à leur profit, et à réduire en même temps le taux proportionnel de l'intérêt; elle met les capitaux en concurrence, de manière à les faire tous travailler; elle leur procure un intérêt, en même temps qu'elle élève d'eux les chances de perte, et elle fournit au travail un crédit constant à des conditions presque régulières en vue de quelles le commerce établit ses opérations.

A ceux qui ont des capitaux elle offre un placement avantageux, que l'on peut toujours réaliser en valeur Courante; à ceux qui sont engagés dans le commerce, dans les métiers et dans les professions industrielles, elle fournit un moyen de multiplier leurs capitaux par le crédit et l'émission de billets. La preuve de ces avancées se trouve dans le fait que les Banques du Canada, à quelques exceptions près, ont rapporté à leurs actionnaires huit par cent de profit annuel depuis plusieurs années, et que les actions sont généralement montées à un premium variant de 8 à 16 per cent.

Ceci posé, nous entrons dans les principaux objets de garantie qu'offre l'acte d'incorporation de la BANQUE NATIONALE.

1°—La majorité des Actionnaires devront être des sujets britanniques tant en nombre qu'en valeur. Ceci a été prévu d'une manière sage, afin d'éviter la spéculation de la part de nos voisins des États-Unis.

2°—Le capital devra être d'un million de piastres, lequel devra être souscrit et payé dans une période qui n'excèdera pas cinq ans à compter du jour où la Banque aura commencé ses opérations. Cependant du moment qu'il y aura une somme de \$400,000 souscrite, dont vingt cinq par cent aura été payé, la Banque pourra commencer ses opérations. Et dans la vue d'être plus promptement utiles aux exigences du commerce, et dans l'intention de payer des intérêts le plus possible aux Actionnaires, nous avons décidé de faire souscrire d'abord une somme de \$400,000 qui sera payée de la manière suivante, qui nous osons l'espérer rencontrera l'approbation générale, savoir :

Sur chaque part de \$50.

10 par 100 ou \$5 par part, 1er Juillet prochain

Salsepareille d'Ayer.

Remède composé combiné de manière à produire un altérant des plus efficaces. C'est une sennée concentrée de Para Salsepareille, combinée avec d'autres substances d'un pouvoir encore plus altérant, de manière à former un antidote efficace contre les maladies que la Salsepareille guérit. Ce remède est sûr contre les douleurs des érouelles et peut rendre d'immenses services à nos compatriotes atteints de cette maladie par la promptitude de la guérison. L'expérience a prouvé l'efficacité de ce remède dans les cas de maladie suivants :

Erouelles et douleurs des Erouelles, Pastilles, Ulcères, Boutons, Eruptions, Tumeurs, Rhumatisme, Teigne, Syphilis et affections syphilitiques, Maladies Mercurielles, Hydrocèle, Testicules, Fibrine, Dysurie et Indigestion, Erysipèle, Feu St. Anthony, et toutes maladies venant de l'impureté du sang.

Ce composé conserve la santé et le rend plus florissant, lorsqu'on le prend au printemps pour chasser les humeurs qui se trouvent dans le sang à cette saison de l'année. On peut se servir de ce remède pour prévenir les désordres qui accompagnent une purgation. Nettoyez le mauvais sang quand il passera en humeur à travers votre peau sous forme de boutons; nettoyez votre sang quand vous sentirez obstruction dans les veines; purgez votre état vous enseigner le temps où il faudra faire cette purification de votre sang. Que votre sang soit pur, et tout votre système sera en bon état, sans cela pas de santé durable et forte. Tout ou tard il peut arriver quelque accident et le siège de la vie est endommagé ou affaibli.

La Salsepareille est et mérite la réputation d'atteindre ces fins. Mais le monde a été trompé par sa préparation, en partie parce que la drogue n'a pas par elle-même la puissance qu'on lui attribue, mais surtout parce que plusieurs préparations, qu'on prétend être des extraits de salsepareille, ne contiennent presque aucune des qualités de la salsepareille.

Durant les dernières années le public a été trompé par des remèdes qu'on disait contenir un quart d'extrait de Salsepareille et qu'on donnait pour une piastre. Ce remède n'a cependant aucune propriété curative, ne contenant pas un point de Salsepareille. De là le double dépitement qui a suivi l'usage des prétendus extraits de salsepareille qui abandonnent partout et dont le nom est devenu synonyme de tromperie. Cependant nous appelons ce remède Salsepareille et nous voulons par ce remède détruire la mauvaise réputation attachée à son nom. Et qui sommes fondés à croire qu'il a des qualités qui le rendront précieusement dans un temps où les doléances courent. Pour obtenir tous les effets désirés il est capable, il faut suivre judicieusement la prescription qu'il y a sur chaque bouteille.

PRÉPARÉ PAR

DR. J. AYER & C<sup>ie</sup>

LOWELL, MASS.

Prix, \$1 par Bouteille; Six Bouteilles pour \$5.

Pectoral Cherry d'Ayer.

Si tellement renommé pour la guérison de toutes sortes de douleurs de gorge ou de poumons, que nous n'avons pas besoin d'énumérer ses qualités. Comme on en a fait un fréquent usage dans ce pays, nous n'avons qu'à assurer le peuple que ses qualités sont toujours les mêmes, et qu'il guérit encore les maladies qu'on sait qu'il a déjà guéries.

Pillules purgatives d'Ayer.

POUR LA GUÉRISON DE

Constipation, Jaunisse, Spasme, Indigestion, Inséction, Mauvaise Estomac, Erysipèle, Mauvaise Tête, Hémorrhoides, Rhumatisme, Pastilles, Douleurs de Foie, Hydrocèle, Dantre, Tumeurs, Vers, Goutte, Colique, Pillule de Diète, et pour Purifier le Sang.

Elles sont sucrées, et les personnes plus sensibles peuvent les prendre sans répugnance; elles servent à tous les usages.

Prix, 25 cents par boîte; cinq boîtes pour \$1.00.

Grand nombre de membres du clergé, de médecins et d'hommes d'état, ont prêté leurs noms pour certifier l'efficacité de ce remède, mais la place nous manque pour insérer ces certificats. Les agents nommés plus bas fournissent gratis notre Almanac américain dans lequel ces certificats sont données, avec description complète des douleurs et de leurs causes.

Ne vous laissez pas induire en erreur par les contre-façons. Demandez les pillules d'Ayer, et n'en prenez pas d'autres. Le malade a besoin du remède le plus efficace et il doit se le procurer.

Tous nos remèdes sont en vente chez tous les Droguistes.

Québec, 11 avril 1859.—6m

SIROP

DE

DR. FORGET.

RECOMMANDÉ spécialement par les plus célèbres médecins pour guérir toutes les maladies de Poitrine. Son effet est prompt et certain. Les expériences sans cesse répétées du Sirop du Dr. Forget dans les hôpitaux, et son succès constant, l'ont rendu si spécial dans le traitement des maladies de poitrine, que les médecins l'ordonnent toujours avec le plus grand avantage contre les RHUMES, CATARRHES, ASTHME, CRACHEMENT DE SANG, et le recommandent aussi contre la COQUELUCHE des enfants, les INSOMNIES et toutes les IRRITATIONS nerveuses.

Manière de l'employer. Une cuillerée à café MATIN et SOIR, par ou dans un peu d'eau tiède.

Prix 3s. 6d. le petit flacon. A vendre en détail chez

J. H. et Cie., recevant le reste de leur fonds par les Messieurs Canadiens et les vaisseaux faisant voile pour Québec; avis sera donné de l'arrivée de ces marchandises.

J. HEWITT & C<sup>ie</sup>.

25 avril 1859. 2m

Porte St. Jean.

A VENDRE.

MASTIC, BLANC & CERUSE

PEINTURE

A l'Epreuve du Feu.

60 QUINTAUX de BLANC de CERUSE.

30 Quintaux de MASTIC ANGLAIS.

20 do à l'ÉPREUVE DU FEU.

S. CORNELL.

Peintre, Vitrier et Tapisser.

41, RUE ST. JEAN.

Québec, 18 avril 1859.—1

PAPIER A TAPISSERIE.

A vendre par le Soussigné:

30.000 PIÈCES de différents prix, propres à Tapisser les Chambres, Salles à Dîner, Chambres à Coucher, Salles et Corridors.

SAM. CORNELL.

41, Rue St. Jean.

Changement de Domicile.

WM. MCKAY & C<sup>ie</sup>.

IMPORTATEURS de PAPIER à TAPISSERIE FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ont transporté leur magasin à la bâtisse

28, Rue Saint-Jean,

ci-devant occupée par P. SINCLAIR.

Peinture, Huile et Verres, en arrière.

Entrée sur la Rue St. Jean, magasin adjointant.

18 mai 1859.

PAPIER A TAPISSERIE.

PEINTURE, HUILE, VERNIS & VITRES.

MAGASIN

PLACE du MARCHÉ,

HAUTE-VILLE DE QUÉBEC.

Le soussigné offre au public, 5000 PIÈCES de toutes descriptions, pour SALONS, SALLES à Dîner, CHAMBRES à COUCHER, PASSAGES, etc., etc., de la MODE la PLUS RICHIE et la PLUS NOUVELLE, contenant des PIÈCES BLANCHES, DOREES, TONNÉES, SATINÉES, et imitant les diverses sortes de BOIS et le MARBRE.

Importés directement des meilleures manufactures de France, d'Angleterre et d'Amérique.

SETS DE PANNEAUX, PIÈCES du CENTRE et BORDURES pour appareiller.

40 douzaines de TOILES pour CROISEES de toutes descriptions, avec les MONTANS complets. 70 ballots de l'APISSERIE COMMUNE du prix de 75 cents la douzaine et au-dessus.

Diverses sortes de peintures, huiles à vernis, brosses, couleurs sèches, mastics, vitres à vendre en gros et en détail.

Les ouvrages de PEINTURE, de VITRAGE et de TAPISSERIE fait à l'ordinaire.

Reduction pour ARGENT COMPTANT aux MARCHANDS.

Chas. McDONALD.

Marché de la Haute-Ville.

Québec, 1er Avril 1859.—3m.

LE CALENDRIER

POUR

1859

MAINTENANT EN VENTE

LE

CALENDRIER

DU

DIOCESE DE QUÉBEC.

POUR L'ANNÉE 1859.

Le seul approuvé par Mgr. l'Administrateur.

LES Messieurs du Clergé, les Marchands et autres personnes qui désirent avoir le CALENDRIER approuvé pourront se le procurer dans toutes les Librairies, et demandant spécialement le CALENDRIER PUBLIÉ A L'IMPRIMERIE DE BROUSSEAU.

AUSI LA MÊME IMPRIMERIE

L'ORDRE

DE LA

PROVINCE ECCLESIASTIQUE.

J. T. BROUSSEAU.

Imprimeur de l'Archevêché.

7, Rue Beaudé, vis-à-vis le Presbytère.

Québec, 19 novembre 1858. 21-4

NOUVELLES MARCHANDISES

DE

Printemps et d'été.

PAR VOIE DE PORTLAND ET DE BOSTON.

J. HEWITT & COMPAGNIE.

VIENNENT de recevoir une grande partie de leurs MARCHANDISES de PRINTEMPS et d'ÉTÉ achetées par M. HOME, dans les meilleures manufactures

d'Angleterre, d'Irlande, d'Ecosse, et de France, qui sera vendue

A DES PRIX TRÈS RÉDUITS.

On a pris un soin particulier d'acheter dans les MEILLEURS MANUFACTURIERS afin de mettre les acheteurs à même un fonds comprenant l'assortiment le plus NOUVEAU, le MEILLEUR et au PLUS BAS PRIX QUI SOIT DANS CETTE VILLE.

Ils invitent particulièrement l'attention sur les marchandises suivantes qu'ils peuvent recommander avec confiance, savoir :

Nouveaux habits de printemps, nouvelle manufacture Nouveaux manteaux et drap à manteaux de choix. Nouveaux parasols, renfermant la Fleur de Mai. Drap de Coton noir et coloré. Nouveaux Gros de Naples, Soies glacées et Satinées. Nouveaux Manteaux de Soie, nouvelle mode. Nouveaux Canapés, Fleurs, Pâmes, Rubans. Nouvelle batiste frisée, Falbales. Nouveaux Bas de Coton, Chaussons et très bien Habits de dessous. Nouvelles Garnitures, Boutons, etc.

—AUSI—

Un fonds considérable de Draps de l'Ouest, de l'Angleterre, Deskins, Casimirs, Tweeds Ecosais, très bon marché.

J. H. et Cie., recevant le reste de leur fonds par les Messieurs Canadiens et les vaisseaux faisant voile pour Québec; avis sera donné de l'arrivée de ces marchandises.

J. HEWITT & C<sup>ie</sup>.

25 avril 1859. 2m

Porte St. Jean.

Nouveaux Vitements d'Automne.

RAPPS de PILOTS et de WHITNEY, marqués à une petite avance sur le prix coûtant.

J. HEWITT & C<sup>ie</sup>.

24 septembre 1858. 120.

BIBLIOTHEQUE ILLUSTREE

DE LA JEUNESSE.

MAGNIQUES VOLUMES

GRAND IN-8.

RELIURE—Percaline gaufrée, riche écusson mosaïque, tranche dorée.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par M. Poujoulat; deux portraits et huit gravures sur acier d'après H. Bellangé.

L'INGÉNIEUR CHEVALIER DON QUICHOTTE DE LA MANCHE, traduction nouvelle.—Illustrations par Grandville; vingt-quatre vignettes sur bois, huit gravures sur acier.

ROME, Souvenirs religieux, historiques, artistiques, de l'expédition française en 1849 et 1850, par Mme la Comtesse de la Rochère; huit gravures sur acier d'après K. Girardet et Français.

LES PLUS BELLES EGLISES DU MONDE NOTICES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES SUR LES TEMPLES LES PLUS CÉLÈBRES DE LA CHRÉTIÉTÉ, PAR M. L'ABBÉ J.-J. BOURASSÉ.

ILLUSTRATIONS PAR K. GIRARDET, Trente-quatre belles gravures sur bois hors texte.

AME (L) PIEUSE AVEC DIEU, par l'abbé C. J. Bussone; Deuxième édition, revue et augmentée, 1 vol. in-18.

AMOUR DE LA DIVINE SAGESSE Opuscule du vénérable serviteur de Dieu, Louis-Marie Opicrin de Montfort, instituteur de la compagnie de Marie et de la Congrégation de la Sagesse, 1 vol. in-18.

ANGÉLIQUE, ou le Modèle des épouses chrétiennes; par J. Bocous. Deuxième édition, 1 vol. in-18.

ANNA ET MARIA, ou deux Chemins dans la Vie; par André le Conteur, 1 vol. in-12.

ANNÉE (nouvelle) APOSTOLIQUE, ou Instruction familière pour les Dimanches et les Fêtes de l'année. Quatrième édition, 1 vol. in-12.

ARSENAL DU CATHOLIQUE, ou Preuves philosophiques du Catholicisme, suivies de Réponses aux principales objections des incroyables; par l'abbé P. A. Regnaud, 2 vol. in-8.

BIBLE (La) DE L'ENFANCE, ou Histoire abrégée de l'Ancien et du Nouveau-Testament, racontée aux enfants de huit à douze ans; par l'abbé Martin de Noirlieu, curé de Saint-Louis-d'Antin. Edition classique, autorisée par le Conseil de l'Université, 9e édition, 1 vol. in-12.

BIBLE (Sainte), traduction nouvelle; par M. de Genouade. Edition diamant, 1 vol. in-18.

JARDIN (Le) DES ROSES ET LA VALLEE DES LIS; opuscule du B. Thomas A. Kempis; traduit du latin par G. Orsier de Lamagne, 1 vol. petit in-18.

JÉSUS RÉVÉLÉ A L'ENFANCE ET A LA JEUNESSE; par M. l'abbé Lagrange, 1 vol. in-12, orné de dix belles gravures sur acier, vignettes.

JOURNAL D'UN MISSIONNAIRE au Texas et au Mexique, par l'abbé Domenech, 1 vol. in-8, avec carte.

JUMELLES (Les deux); par Madeleine Desves, auteur de Blanche de Bourbon, 1 vol. in-12.

LIVRE DE MARIE, MÈRE DE DIEU, ou la Vie de la très-sainte Vierge, suivie de Prières, de Méditations et de Pratiques de piété en son honneur; par l'abbé Onfroy-Kermoulin, 1 vol. in-18.

LYRE SAINTE DE LA JEUNESSE CHRÉTIENNE, ou petit Recueil de Cantiques à l'usage des pensions et autres maisons d'éducation, avec les airs notés en musique, 3e édition, revue, corrigée et beaucoup augmentée par l'auteur, 1 vol. petit in-18.

MADELINE, histoire chrétienne. Ouvrage conçu par l'Académie Française, 1 vol. in-12.

Au titre de ce livre, on a ajouté les motifs Historique Chrétienne, pour que le lecteur sache bien à l'avance qu'il n'ouvrira pas un roman. On ne trouvera dans cet ouvrage que la vérité.

MANUEL DES CONFESSEURS, composé: 1°—Du prêtre sanctifié par l'administration charitable et discrète du sacrement de pénitence; 2°—De la pratique des Confesseurs, par Saint-Liguori; 3°—Des Avertissements aux Confesseurs, et du Traité de la Confession générale, du bienheureux Léonard de Port-Maurice; 4°—Des Instructions de Saint-Charles aux Confesseurs; 5°—Des avis de Saint-François de Sales aux Confesseurs; 6°—Des conseils de Saint-Philippe de Néri; 7°—Des avis de Saint-François-Xavier aux Confesseurs; par Mgr. Gaume, protonotaire apostolique. Ouvrage adopté par plusieurs archevêques et évêques, 7e édition, 1 vol. in-8.

MANUEL DE PHILOSOPHIE, ou éléments historiques et théoriques de Philosophie chrétienne; par l'abbé Delisle, 1 vol. in-8.

MANUEL DU PIEUX ÉCOLIER, ou Recueil de Réflexions, Prières et Pratiques de piété à l'usage de la jeunesse chrétienne, 1 vol. in-32.

MANUEL DE LA PIEUSE PENSIONNAIRE, ou Recueil de Réflexions, Prières et Pratiques de piété, à l'usage de la jeunesse chrétienne, publié sous les auspices de Monseigneur l'Évêque d'Angers.

MARIE, Reine et Mère des Saints; par l'abbé J. B. Guyard, vicair général de Montauban, in-12.

MARIE DE KERVON, ou les Fruits de l'éducation; par Madeleine Desves, 1 vol. in-12.

MÉDITATIONS ECCLESIASTIQUES tirées des épitres et évangiles qui se lisent à la Messe tous les jours et les principales Fêtes de l'année; par Chevassu, curé du diocèse de Saint-Claude. Nouvelle édition, revue et corrigée avec soin, 3 vol. in-8.

MIROIR DU CLERGE. Nouvelle édition, revue et augmentée des principaux devoirs du prêtre, en forme d'examen, 1 vol. in-8.

MOIS (Le) DE MARIE, à l'usage des Séminaires et du clergé, 6e édition, revue par l'auteur, 1 vol. in-32.

ONGUENT CONTRE LA MORSURE DE LA VIERGE NOIRE, composé par le docteur Evariste de Grepoulo, ancien chirurgien-major de la vieille garde, médecin consultant du roi de Lahore, etc., 1 vol. grand in-32.

OU ALLONS-NOUS? Coup d'œil sur les tendances de l'époque actuelle; par Mgr. J. Gaume, 1 vol. in-8.

PARFAIT (Le) DOMESTIQUE, ou les Aventures de Jasmin; par M. d'Exauvillez, 2e édition, 1 vol. in-18.

PÈRE AUGUSTIN (Le), Épisode de la Grande Chartreuse; par l'abbé Jujat, in-18.

PIERRE (La) DE TOUCHE des nouvelles doctrines; par M. B. d'Exauvillez, 1 vol. in-12.

RAISON (La) PHILOSOPHIQUE ET LA RAISON CATHOLIQUE. Conférences et Sermons prêchés à Paris par le R. P. Ventura de Raulica; tome 1er, 1 vol. in-8.

Le même ouvrage, suite; Conférences sur la Création, prononcées à Paris pendant le Carême de 1852. Tome II, 1 vol. in-8.

Le même ouvrage, suite; Conférences prêchées à Paris dans l'année 1854, augmentées et accompagnées de Remarques et de Notes. Tome III, 1 vol. in-8.

Ce volume traite: de la Confession, des harmonies de l'Eucharistie et de l'Éternité des peines.

RECUEIL DE SERMONS pour le mois de mai, sur les prérogatives de la Sainte-Vierge. Ouvrage approuvé par Mgr. l'Archevêque de Malines, in-8.

SERMONS (Petits), ou explication simple et familière du Symbole des apôtres, de l'Oraison dominicale, de la Salutation angélique, des Commandements de Dieu et de l'Église, des Sacraments et des Pêchés capitaux; par A. J. Thomas, chanoine pénitencier de la cathédrale de Liège. Avec approbation, 6e édition, revue et augmentée d'un Sermon par la Grâce, par M. l'abbé Rohrbacher, auteur de l'Historie Universelle de l'Église, et de projets de Sermons sur les principales fêtes de l'année, 1 vol. in-8.

SERVITEUR (Le) DE MARIE, ou Manuel pratique des dévotions les plus usitées en l'honneur de la Mère de Dieu; par T. Vassot, avec approbation de Monseigneur l'Archevêque de Paris, 1 vol. in-18 de 800 pages.

Cet ouvrage offre un triple avantage; c'est d'abord un recueil de prières à la Sainte-Vierge; nous ajoutons le meilleur des recueils de prières, car toutes celles qu'il contient sont empruntées à la liturgie, et les prières liturgiques l'emportent sur les autres. C'est ensuite un traité sur la Sainte-Vierge, car, en expliquant les fêtes que l'Église lui a consacrées, l'auteur à l'occasion de parler de tout ce qui ferait l'objet d'un traité spécial. De plus, le volume renferme une sorte de Mois de Marie, c'est-à-dire des Méditations en forme d'entretiens pour tous les jours du mois de Mai. Enfin on y trouve des notices courtes, mais intéressantes, sur les saints les plus vénéralés élevés à la gloire de la Sainte Vierge.

SOIRÉE (Une) EN FAMILLE, par Madame la Princesse de Craon, 1 vol. in-12.

SORRÈRES (les) VILLAGEOISES, ou Mélanges d'histoires et de conversations sur les principaux points de la morale chrétienne; par M. d'Exauvillez, 5e édition, 2 vol. in-18.

SOUVENIRS D'UN VOYAGE dans la Tartarie, le Thibet et la Chine pendant les années 1844, 1845 et 1846; par M. Huc, ancien missionnaire apostolique, 3e édition, 2 vol. in-12.

TROIS ROME (Les), ou Journal d'un Voyage en Italie, accompagné: 1° d'un Plan de Rome ancienne et moderne; 2° d'un Plan de Rome souterraine ou des Catacombes; par Mgr. Gaume, protonotaire apostolique, auteur de l'Catéchisme de Persévérance, du Manuel des Confesseurs, etc., 4 vol. in-12.

VER (Le) ROUGEUR DES SOCIÉTÉS MODERNES, ou le Paganisme dans l'éducation; par Mgr. J. Gaume, protonotaire apostolique, 1 vol. in-8.

VIES DES SAINTS, pour tous les jours de l'année, à l'usage du clergé et du peuple fidèle; par l'abbé Rohrbacher, auteur de l'Historie Universelle de l'Église Catholique, 6 vol. in-8.

Les Vies des Saints, présentement réunies le merveilleux qui attache, la vérité qui fortifie, l'exemple qui confond et encourage. C'est une nourriture saine et vivifiante que l'habitude rend agréable, au point de dégoûter peu à peu, non seulement des livres mauvais ou dangereux, mais encore de ces compositions frivoles dont le fréquent usage, en affaiblissant dans les âmes le sens chrétien, les rend moins fermes dans leurs jugements, moins généreux dans leurs affections, moins énergiques dans leurs vœux, moins par rapport aux maximes de l'Évangile.

Aussi les personnes pieuses savent-elles l'utilité qu'elles peuvent en retirer. Nous leur dirons seulement qu'elles feront désormais avec autant plus de facilité leurs délices de ce genre de lecture, que M. l'abbé Rohrbacher, par un grand nombre de réflexions et retranchant les longueurs étrangères au sujet, elles auront plus de liberté de suivre leur attrait particulier dans le choix des conséquences et des applications pratiques qu'elles croiront leur mieux convenir.

MM. les Ecclésiastiques trouveront, de leur côté, dans cet ouvrage, une précieuse ressource pour ajouter à l'intérêt et à l'autorité de leur enseignement; au fond de la doctrine, ils pourront joindre constamment l'intérêt des faits et l'autorité de l'exemple.

VOCATION (La), ou Instructions propres à diriger une jeune fille, le choix d'un état. Dédié à l'Église de la jeunesse; par Amédée Vignolo, prêtre du diocèse de Marseille, 1 vol. in-12.

GRAND JOUR DE LA VIE, [Le] manuel pratique d'un enfant pour le retraite, le veille de jour et le lendemain de la première communion, par E. Béné, curé-doyen de Liernais [Côte-d'Or], 1 vol. grand in-12.

GUIDE DES AMES PIEUSES aux Sanctuaires de Marie, ou manuel de piété pour les pêcheurs revenus à Dieu, qui désirent s'enrayer sincèrement à lui, par M. R. Viannay, curé d'Arz; nouvelle édition considérablement augmentée, 1 gros volume in-14.

THÉOLOGIE DE SAINT THOMAS [La] ou la somme théologique mise en français et appropriée aux temps actuels par l'abbé George Malé, ouvrage approuvé par Mgr. l'Archevêque de Paris, 2 vol. in-8.

SCIENCE ET LA FOI, [La] ou fondement nouveau de la logique appliquée aux sciences, à la littérature, aux arts et à la démonstration de la vérité religieuse; par M. Besse des Lartzes, 1 vol. in-8.

DIRECTION POUR LA CONSCIENCE D'UNE JEUNE PERSONNE PENDANT SON ÉDUCATION, par M. l'abbé Herbet, 1 vol. in-12.

CONSEILS A UNE JEUNE FILLE sur les devoirs à remplir dans le monde comme maîtresse de maison, par M. le comte de Drohobyska, né Symon de Litzke, auteur de l'histoire des colonies françaises, et directeur du journal l'Ami des Jeunes Filles, 1 vol. in-12.

ÉDUCATION DES JEUNES FILLES et de l'influence possible des femmes, par le même auteur, 1 vol. in-12.

MANUEL DE CHARITÉ, par M. l'abbé Mullois, 1 vol. in-12.

LIVRE DES CLASSES OUVRIÈRES, par le même auteur, in-32.

COURS D'ÉLOQUENCE SACRÉE POPULAIRE, ou essai sur la manière de parler un peuple par M. l'abbé Mullois, 1 vol. in-12.

CLOTILDE, ou nouvelle civilité par Mme Tarbé des Sablons, 3e édition, in-12.

DIRECTION pour la conscience d'un jeune homme, son entrée dans le monde, par M. l'abbé Herbet, 1 vol. in-12.